

Grande interview : Le Premier ministre P.I. parle

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

1179

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rentrée Scolaire et Universitaire

Les bourses Yeah Samaké pour de nouveaux bacheliers



**Libération des 46 soldats ivoiriens restants :
Donnant – donnant ?**



**Crise au sein du CNPM : Un collège transitoire
pour une sortie de crise !**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

912

Nouveaux cas confirmés

43

Nouveaux guéris

53

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

551 313 Vaccinations incomplètes

1 696 470 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 248

Guéris

30 776

Décès

739

dont 428 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.16



P.30



/ Une /

Rentrée Scolaire et Universitaire : Les bourses Yeah Samaké pour de nouveaux bacheliers

P.5

/ Brèves /

Guerre en Ukraine : Kiev accuse la Russie pour les coupures d'électricité dans l'est du pays

P.12

Afrique du Sud : Effondrement meurtrier d'un barrage minier, bilan humain encore incertain

P.12

Zaporijjia : Macron a demandé à Poutine de retirer les armes lourdes et légères russes

P.13

Mali : Nouvelle attaque meurtrière de l'état islamique dans une localité du nord au grand Sahara

P.13

New York : Un sommet extraordinaire de la CEDEAO en vue sur la guinée et le Mali

P.14

Élections en Suède : Léger avantage à la gauche, l'extrême droite au plus haut (sorties des urnes)

P.14

Libération des 46 soldats ivoiriens restants : Donnant – donnant ?

P.14

/ Actualité /

Emploi des jeunes : 20 femmes formées en techniques de transformation de céréales

P.16

Mali : Des dizaines de morts civils après l'attaque d'une localité par l'EI (responsables locaux)

P.17

Changement climatique : L'offre d'African Adaptation Initiative

P.18

/ Politique /

Grande interview : Le Premier ministre P.I. parle

P.21

Crise au sein du CNPM : Un collègue transitoire pour une sortie de crise !

P.29

Moussa Mara sur les 62 ans d'indépendance du Mali : « Un succès et trois échecs majeurs »

P.30

Politique déficit : De leadership

P.31

/ Culture & société /

Au Mali : Les langues nationales aussi ont leur place à l'école

P.32

/ International /

Tchad : La convocation par la justice d'un opposant à la junte suspendue

P.33

A sa rentrée politique : Zemmour met en garde contre "le grand endoctrinement"

P.34

/ Sport /

Eurobasket-2022 : L'Italie sidère la Serbie et attend la France

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Rentrée Scolaire et Universitaire

Les bourses Yeah Samaké pour de nouveaux bacheliers

Il n'est pas à son premier geste en faveur de l'éducation. Pour cette rentrée 2022-2023, l'ancien Ambassadeur et Directeur Exécutif de la Fondation Empower-Mali, Yeah Samaké offre - aux jeunes étudiants maliens toutes catégories confondues - des bourses d'études pour l'Inde. Le 08 Septembre dernier, il a rencontré au siège national du Parti pour l'Action Civique et Patriotique, sis à Kalaban Coura, les demandeurs desdites bourses d'études en présence de quelques parents d'élèves et des autorités de la transition.

« Investir dans l'éducation, c'est fondamental pour le bien de tous », disait Jérôme Seydoux. Et pour le Pape François, « investir dans l'éducation, c'est investir dans l'espoir ». L'homme politique, Yeah Samaké a fait siennes ces affirmations. Aussi, il n'est pas exagéré de lui attribuer le titre de philan-

thrope pour la jeunesse malienne. Ses actes parlent pour lui. A son actif, Yeah Samaké aura accordé 95 bourses dont 55 aux jeunes maliens pour étudier dans des universités aux USA, 22 pour le niveau lycée et 18 pour l'Inde. Outre ces bourses, il a construit plusieurs dizaines d'écoles et autant de fo-

rages pour les populations dans le district de Bamako et à l'intérieurs du pays. Plusieurs inaugurations d'écoles et de forages sont en vue, dont celle du jardin d'enfants de Badalabougou le 29 septembre prochain. En prélude à l'évènement de cette année, le Directeur Exécutif de la Fondation Empower-

Mali a rencontré au siège national du Parti pour l'Action Civique et Patriotique sis à Kalaban Coura, les demandeurs de bourse d'études, en présence de quelques parents d'élèves. Et sous l'œil vigilant de l'honorable Kone Aly, membre du Conseil National de la Transition, membre du bureau national du parti. Celui-ci, comme Yeah Samaké, est convaincu que « **Diriger c'est Servir** ». Et que, cet investissement vaut la peine si l'on veut bâtir et développer le Mali de demain. Cette rencontre, première du genre pour l'année 2022, avait pour objectif d'éclairer les intéressés sur la question de bourses sur l'Inde. Ce faisant, les demandeurs ont eu droit à un entretien-vidéo avec le promoteur du Groupe de l'Institut Technique et Professionnel Universitaire de Mohali, en Inde du Nord. Cet entretien a permis aux futurs boursiers ainsi qu'à leurs parents d'être rassurés sur l'opportunité qu'offre la Fondation Empower-Mali. Par ailleurs, les étudiants intéressés sont priés de déposer leurs dossiers jusqu'au 15 Octobre 2022.



Pour rappel, Niankoro Yeah Samaké fut ambassadeur à New Dehli en Inde, alors qu'il était maire de Ouélessébougou. Très populaire aujourd'hui grâce à ses actions humanitaires et sa conception particulière de la politique qui est : « **DIRIGER, C'EST SERVIR** ». Ses in-

nombrables réalisations, surtout dans le domaine scolaire, parlent d'elles-mêmes. Et on en fait un acteur incontournable aussi bien dans le monde politique qu'humanitaire.

Binadjan Dombia



Mali Actu



Les enquêteurs du commissariat de police du 14e arrondissement dirigé par le commissaire divisionnaire de police Ouassa Kéita viennent d'arrêter un redoutable escroc, Ousmane Sanogo et son complice, Barka Bah qui avaient pu escroquer plus de 15 propriétaires de quincaillerie jusqu'à hauteur de 50 millions F CFA.



Kassoum Thera



La mal gouvernance institutionnalisée ? L'histoire de cet émigré malien en Espagne résume en elle seule le degré de l'ancrage de la mal gouvernance dans le quotidien des Maliens. Le monsieur accompagne son épouse dans une structure sanitaire notamment à l'ASACOKAL pour une consultation médicale. Arrivée sur place on demande à Mme de prendre un carnet de suivi de grossesse qui coûte 3000 fca. Le couple n'en fait pas un problème sauf qu'au moment où l'époux demande un reçu contre les 3000 FCFA qu'il s'attire les foudres de certains personnels de cette structure sanitaire qui ont fini d'ailleurs à éconduire le couple. Très furieux il se rend au tribunal le plus proche pour porter plainte. Là-bas on le fait savoir que la plainte coûte 5250 fca. Sauf que pas de reçu à remettre aussi après paiement. La question que l'on est en droit de se poser comment peut-on faire la traçabilité de tous ces fonds surtout dans une juridiction qui doit être exempte de tout reproche dans le cadre de la bonne gouvernance.



Association de santé communautaire de Kalaban Coura, un émigré malien éconduit avec son épouse pour avoir exigé un reçu d'un carnet de santé de suivi de grossesse qu'il a acheté dans ledit centre. L'infortuné a entrepris les démarches auprès des instances judiciaires et les médias pour savoir si dans le nouveau Mali on doit refuser de soigner un patient de surcroît une femme en état de grossesse parce que son époux a réclamé un simple reçu pour le carnet de santé ?



EMSEMBLE POUR UN MALI KOURA

savoir sur tout le monde et dire tout sur tout le monde .



X..... Dis à Bocoum, que je me remets de mieux en mieux et que tout va bien, je sais qu'il est lui aussi affecté comme d'autres " paroles de mon estimé aîné, qui m'ont été transmises ce vendredi matin, à 11h 02 GMT .

Notre PM national, paye aujourd'hui par ce repos forcé, son endurance, mais aussi et surtout sa trop grande confiance en soi de pouvoir défier les lois physiologiques humaines et les lois physiques inhérentes aux activités de la vie ,refusant tout répit dans le travail depuis son retour des USA , l'année dernière, alors même que ses médecins lui avaient imposé un repos d'un mois qu'il ne suivra que pendant une semaine, voire dix jours , d'ailleurs avec un agenda d'activités au rabais mais pas en repos total, et en repoussant tous les jours ce repos qui finira par s'imposer à lui .

Croyez-moi , aujourd'hui nous avons un État qui refuse que l'image

de ses personnalités soit étalée sur les réseaux sociaux, puisque que certains ne courent que derrière des scoops , ceux-ci sont obligés de glaner des infos de tout genre et/ ou prêcher le faux pour avoir le vrai .

Il me revient que le PM profite bien de cette décharge au profil de son Excellent intérimaire, le Colonel grammairien, Abdoulaye Maiga pour se faire une bonne forme physique avant de reprendre toute activité publique et ses médecins sont intraitables sur la nécessité d'attendre qu'il puisse faire le plein de cette forme physique .

Quant au black-out total , il est du fait de sa volonté personnelle , de celle de ces médecins qui sont très rigoureux , et de nos hautes autorités, qui protègent beaucoup le PM , un homme dont elles ont l'entière responsabilité, vu ce qu'il représente et toutes les hostilités contre sa personne, alors tout est filtré et minutieusement encadré autour de lui , ce qui fait que rares, voire très rares sont les personnes qui peuvent le voir (juste sa famille).

Nb : Pour les « je connais tout », sachez que ce que publie Dr Bocoum n'engage que sa personne, je suis responsable de ce que je dis mais pas de ce que vous comprenez , ni ce que vous en faites !

Notre PM , nous reviendra plus en forme incha Allah !

Signé Dr Allaye Bocoum le 02/09/2022 à 23 h 04 GMT

Photos d'archives !



■ Prise Marteau



Frances #Tiafoe, après sa victoire contre Rafael #Nadal en huitièmes de finale de l'US Open : Après la balle de match, c'était comme si le monde s'était arrêté de tourner. Je n'ai plus rien entendu pendant une minute. Je ne me souviens même plus de ce que je lui ai dit pen-

dant la poignée de main. C'est tellement flou. (...) Pendant un moment, j'étais comme : "Bon sang ! On voit tous ces jeunes réussir à battre Rafa, Fed, Novak. Vais-je être capable d'en battre un aussi ?" Aujourd'hui, je me suis dit : "Oui, je vais arriver à le faire !" Et je l'ai fait. C'est quelque chose que je vais pouvoir raconter à mes futurs enfants et petits-enfants. Oui, j'ai battu Rafa. Espérons que je ne l'affronte plus jamais, pour rester sur une victoire (sourire).



■ Moussa Baba Coulibaly



KO sommet de la CEDEAO à New York. Mon œil oui

■ Financial Afrik



Sunu Bank Togo a obtenu ce vendredi 9 septembre, une certification PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) qui désigne les normes de sécurité des données applicables à l'industrie des cartes de paiement.

Cette certification, indique la banque, s'inscrit dans les actions stratégiques menées pour l'amélioration de ses services et partant la satisfaction de la clientèle.

#Alerte #Dataprotect #SunuBank



■ Galedou Soumy



SOUMY, je te suis depuis des années, tu es resté le même, j'aime bien ta musique et ta manière d'éveiller les consciences et provoquer des ré-

flexions.

SOUUMY, je respecte ton engagement pour le pays et je t'exhorte à continuer sur cette lancée, en inculquant davantage les valeurs patriotiques et nos valeurs sociétales à la jeune génération.

J'ai beaucoup d'estime pour les artistes et je suis convaincu que l'art est un meilleur vecteur de communication et de sensibilisation pour véhiculer des messages de paix de cohésion et d'unité nationale surtout en ce moment précis de la vie de notre nation.

J'ai rencontré un président humble, disponible et très attentif.

Un président à l'écoute,

J'ai rencontré un président engagé pour son pays, avec une ferme détermination de permettre au Mali de retrouver sa place dans le concert des nations.

Un Mali debout et stable, permettant à chaque Malienne et à chaque Malien de vivre en toute quiétude.

Un Mali juste et équitable, un Mali émancipé, un Mali respecté,

Un grand honneur d'être reçu par le président de la transition.

Je salue et je remercie son excellence le colonel ASSIMI GOÏTA pour sa disponibilité.

Bon début de semaine à toutes et à tous.

#LA_MAIN_DE_DIEU.



■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 09 septembre 2022 | #Diplomatie

Diplomatie : Le Président de la Transition a reçu une délégation nigériane

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu en audience, ce vendredi 9 septembre 2022, une délégation nigériane, conduite par SE Geoffrey ONYEAMA, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale de Nigéria.

Il était porteur d'un message du Président Muhammadu BUHARI à



son homologue malien.

À sa sortie d'audience, le diplomate nigérien a indiqué avoir apporté au Président GOÏTA un message de salutation et de paix, de la part du Chef de l'État de la République fédérale de Nigéria.

Le Président Muhammadu BUHARI, à travers son émissaire, rassure les autorités maliennes du soutien et de la solidarité du Nigéria au processus de stabilisation du pays, dans le cadre de la CEDEAO. Le Président nigérien a par ailleurs, indiqué, par la voix de son envoyé spécial, sa satisfaction des progrès déjà réalisés par les autorités maliennes de la Transition.

La question des « soldats ivoiriens » détenus au Mali a été également au cœur des échanges entre la délégation nigériane, reçue à Koulouba, et les autorités maliennes de la Transition. Le Nigéria souhaite jouer sa partition dans la libération du reste de ces soldats dans le but de faire régner plus de paix entre les deux pays.

Les efforts déjà consentis, notamment avec la libération de trois des 49 « soldats », sont salués par la partie nigériane qui estime qu'il est temps de trouver une solution définitive à cette crise entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

Pour sa part, le Président de la Transition a salué l'implication personnelle de Muhammadu BUHARI pour le retour à la normale entre le Mali et la CEDEAO. Le chef de l'État a ensuite précisé qu'il était judicieux de trouver une solution durable à la question des « soldats ivoiriens ».

Le Président GOÏTA a par ailleurs fait comprendre qu'au même moment où la Côte d'Ivoire demande la libération de ses « soldats », continue de servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux émis par la justice.

Malheureusement, selon le Président de la Transition ces mêmes personnalités bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali. D'où la nécessité d'une solution durable à l'opposé d'une solution à sens unique qui consisterait à accéder à la demande ivoirienne sans contrepartie pour le Mali.



■ Malick Konate

Ko Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur la situation du Mali et de la Guinée, à New-York, en marge de l'Assemblée Générale des #UN.



Neko qui conseille nos chefs d'Etat ? Vraiment ayé sabari oh ne nous faites pas honte svp. Venez ici en Afrique plus précisément en Guinée Bissau pour faire ce sommet. Pardon oh Aw delila yèrè deh.

Mali : le patriotisme et sa nouvelle formule
Le patriotisme du Malien n'est pas loin du fanatisme, car il faut applaudir tout ce qui se passe ou se décide par les autorités sans émettre un avis contraire. Ceux qui se démarquent de cette manière de voir les choses payent souvent très cher. Ils sont traités de « Fassoden-Djougou » en Bamankan, qui signifie mauvais citoyen. Aux Grins de discussions, sur les réseaux sociaux, le sujet donne lieu à des débats souvent très houleux.



Affaire 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali : « au même moment où la Côte d'Ivoire demande la libération de ses « soldats », continue de servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux émis par la justice. » a martelé le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta lors de l'audience qu'il a accordé au ministère des affaires étrangères Nigérian.
#Bèki_Takè



El-Ghassim Wane et MINUSMA ont aimé



Souef Mohamed El-Amine
@souefmo_elamine

Les autorités régionales de #Gao et le syndicat des pharmaciens ont réceptionné ce matin, un lot de médicaments transporté par la @UN_MINUSMA. Cette 2ème opération, en moins de deux semaines, permettra de mettre fin à la pénurie de médicaments dans les régions de Gao et #menaka



15:50 · 10/09/2022 · Twitter for Android

■ Gouvernement du Mali



LANCEMENT CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES IFM, L'EFEP (ECOLE DE FORMATION DES EDUCATEURS PRÉSCOLAIRES) ET L'HÉGIRE DE TOMBOUCTOU.

Le chef de Cabinet du Ministère de l'Education Nationale a procédé ce samedi 10 Septembre au lancement du concours des élèves-maîtres au Lycée Ibrahim Ly de Banankabougou, Académie Rive droite en commune 6 du District de Bamako. Ils sont environ 30.000 candidats sur l'ensemble du territoire à y prendre part. Le chef de cabinet avait à ses côtés, le Directeur du Centre National des Concours et Examens, M. Mahamadou Keita, le Directeur National de l'Enseignement Normal, M. Issoufi Dicko et l'administration de l'Académie Rive droite et du Lycée Ibrahim Ly. Sous le leadership de la Ministre de l'Education Nationale, Madame Sidibé Dédéou Ousmane, le Chef de Cabinet a exhorté les candidats à faire preuve de bonne moralité.

CELLULE DE COM-MEN

COMMUNIQUE



Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à un **contrôle annuel de leur existence physique du 1er septembre au 30 novembre 2022.**

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de déposer les pièces suivantes dans les lieux de paiements habituels :

Pour les retraités

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Attestation de non-imposition

Pour les conjoints survivants

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Certificat de non remariage

Pour les rentiers

- Certificat de vie

La Directrice des Relations Extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

LA DIRECTION

Afrique du Sud : Effondrement meurtrier d'un barrage minier, bilan humain encore incertain



Au moins une personne a été tuée et plusieurs blessées après l'effondrement d'un barrage minier qui a provoqué des inondations et emporté des maisons dans le centre de l'Afrique du Sud, ont indiqué des responsables dimanche.

Des images télévisées montrent une rivière de boue et d'eau s'écoulant d'une mine de diamants désaffectée vers une zone résidentielle voisine. Elle a recouvert des routes et emporté des maisons à Jagersfontein, à environ 100 km au sud-ouest de Bloemfontein, la capitale de la province d'Etat-Libre.

"Un barrage minier s'est effondré et a emporté des maisons et des voitures", a déclaré Palesa Chubisi, porte-parole du Premier ministre de l'Etat-Libre, Sisi Ntombela, dans un communiqué.

Les autorités de la province ont d'abord déclaré que trois corps avaient été retrouvés, puis ont revu ce chiffre à la baisse en évoquant une personne tuée.

Le ministre sud-africain des Ressources minérales et énergétiques, Gwede Mantashe, a lui déclaré qu'il pourrait y avoir jusqu'à cinq morts, que quatre personnes étaient portées disparues et que quatre autres étaient dans un état critique.

"Neuf maisons ont été emportées et 20 autres ont été détruites. C'est une catastrophe", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse en ligne. Plus tôt, M. Chubisi avait indiqué que quarante personnes, dont une femme enceinte, avaient été évacuées vers des hôpitaux locaux, quatre souffrant de fractures des membres et les autres de contusions et d'hypothermie.

Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivaient dimanche, selon les autorités, avec des évacuations vers des fermes voisines.

"Les rapports reçus jusqu'à présent indiquent que l'écoulement de l'eau a cessé" et qu'il n'y a plus de "menace immédiate", a précisé dans un communiqué la ministre chargée de la Gestion des catastrophes, Nkosazana Dlamini-Zuma.

Une organisation d'aide humanitaire dont du personnel se trouvait sur les lieux a assuré que des "milliers de litres de boue" se sont déversés du barrage.

Guerre en Ukraine : Kiev accuse la Russie pour les coupures d'électricité dans l'est du pays



Les autorités ukrainiennes de l'est du pays ont accusé dimanche les Russes de bombardements sur des infrastructures stratégiques qui ont entraîné des coupures de courant dans de vastes zones du pays, alors que Kiev a lancé une contre-offensive qui a enfoncé les lignes russes.

Le gouverneur de la région de Kharkiv (nord-est) a déclaré que les frappes russes sur des "infrastructures essentielles" ont coupé l'approvisionnement en électricité et en eau. Son homologue de la région de Dnipropetrovsk (centre-est) a affirmé que les forces russes avaient "frappé les infrastructures énergétiques", en représailles à leur "défaite sur le champ de bataille".

AFP

"Des maisons, des biens personnels et de nombreux moutons ont été emportés par les eaux. Il n'y a plus d'électricité et plus une goutte d'eau potable. Certaines routes ont été coupées", a écrit sur Facebook l'ONG sud-africaine Gift of the Givers.

Selon la compagnie nationale d'électricité Eskom, Jagersfontein est sans électricité car une de ses stations électriques secondaires a été "engloutie par la boue".

"En raison de la situation actuelle dans la région de Jagersfontein et de l'inaccessibilité à cette station, il est impossible d'estimer quand l'approvisionnement sera rétabli", a ajouté Eskom.

Autrefois propriété du géant de l'extraction de diamants De Beers, la mine avait été acquise en 2010 par le consortium Superkolong, selon le gouvernement, qui l'a décrite comme étant désormais "abandonnée".

Une équipe de gestion des catastrophes s'est rendue sur place pour déterminer l'étendue des dégâts. La cause de l'effondrement du barrage n'est pas encore connue.

AFP

Zaporijjia : Macron a demandé à Poutine de retirer les armes lourdes et légères russes



Le président français Emmanuel Macron a affirmé à Vladimir Poutine que c'était "l'occupation russe la cause des risques" pesant sur la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijjia" et lui a demandé d'en retirer les "armes lourdes et légères", a annoncé l'Elysée. Emmanuel Macron "restera en contact" avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky ainsi que le directeur général de l'AIEA Rafael Grossi, "et reparlera" à son homologue russe "dans les prochains jours, afin que soit trouvé un accord garantissant la sûreté de la centrale", a ajouté la présidence française dans un communiqué.

Auparavant, le Kremlin avait indiqué que Vladimir Poutine avait mis en garde Emmanuel Macron, dans un appel téléphonique, contre des "conséquences catastrophiques" des "attaques régulières ukrainiennes" contre cette centrale, la plus grande d'Europe occupée par les forces russes. Au cours de cet appel, Emmanuel Macron a également "condamné la poursuite des opérations militaires russes en Ukraine et a rappelé son exigence qu'elles cessent au plus vite, que s'engage une négociation et que soient rétablies la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine", selon l'Elysée.

Emmanuel Macron et Volodymyr Zelensky avaient de nouveau échangé par téléphone samedi à propos de la situation toujours "très préoccupante" autour de la centrale, avait indiqué l'Elysée.

Le chef de l'Etat français a "par ailleurs effectué auprès de son homologue russe la mise au point nécessaire sur la sécurité alimentaire mondiale", a souligné la présidence française, ajoutant qu'il avait rappelé "que les sanctions européennes ne s'appliquent ni aux produits agricoles ni à ceux indispensables à l'agriculture".

"Il a demandé au président Poutine de veiller à ce que l'accord conclu par la Russie avec l'Ukraine et la Turquie, sous la supervision des Nations unies, soit mis en oeuvre de telle manière que les céréales exportées aillent bien à ceux qui en ont le besoin le plus urgent", a-t-elle indiqué. Un accord conclu le 22 juillet à Istanbul, a permis de débloquer les exportations de blé et de maïs ukrainiens qui étaient jusque-là entravées par l'offensive militaire russe, suscitant la crainte d'une crise alimentaire.

Mais la Russie affirme que ses propres exportations de denrées alimentaires et d'engrais continuent de pâtir des sanctions occidentales visant Moscou pour son intervention militaire.

Mali : Nouvelle attaque meurtrière de l'état islamique dans une localité du nord au grand Sahara



L'attaque a eu lieu dans une zone reculée et dangereuse. On déplore le décès de trente à quarante-cinq personnes. Selon les dernières informations l'attaque qui a eu lieu à Télataye, une localité du nord du Mali, auraient fait des dizaines de civils. Télataye est une agglomération de hameaux située dans une vaste zone désertique qui se situe à l'intersection de zones maîtrisées par différents groupes armés. Aussi cette zone est le théâtre de nombreux affrontements entre groupes islamistes d'obédiences différentes. En l'occurrence, des djihadistes de l'EIGS sont le 6 septembre et se sont affrontés à des djihadistes rivaux du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaida), et d'autres groupes armés, dont le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA).

Les djihadistes de l'EIGS sont parvenus à prendre la localité de Télataye, et après de longs affrontements.

Des sources humanitaires font état de dizaines de civils tués. « Ce qui nous inquiète vraiment c'est la situation humanitaire, les populations sont abandonnées à elles-mêmes », déclare un élu local. « La situation sur place est très difficile selon les témoins », précise un humanitaire travaillant dans la région ».

L'Etat malien est très peu présent dans cette zone reculée et désertique et les populations sont prises entre le influences et présences des différents groupes djihadistes. Cela oblige les civils soit à s'allier aux terroristes, sous peine de représailles, de privation de moyens de subsistance ; cela sous peine de représailles.

Cette région de Gao et de Ménaka est très vaste et est le lieu depuis des mois de combats mettant aux prises des djihadistes entre eux ou les djihadistes avec d'autres groupes armés notamment touareg. L'EIGS est une scission avec d'autres groupes djihadistes, née en 2015. Ce groupe, est constitué de membres de communautés nomades très largement marginalisées par les États

Source : Tribune ouest

Mercredi, le dirigeant russe avait affirmé que les exportations ukrainiennes allaient majoritairement vers l'Europe et non pas vers les pays pauvres.

AFP

New York : Un sommet extraordinaire de la CEDEAO en vue sur la Guinée et le Mali



Ce sont nos confrères de Jeune Afrique qui l'annoncent. A l'initiative du président de la Guinée Bissau, par ailleurs président en exercice de la CEDEAO, un sommet extraordinaire de l'organisation sous-régionale devrait se tenir très prochainement à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Selon nos confrères, en raison de ce sommet dont la tenue manifestement à Umaro Sissoco Embaló, son voyage à Moscou, initialement prévu le 21 septembre a été repoussé de six jours (soit le 27 septembre). Pour l'heure, la date du sommet n'est pas précisée. Mais l'Assemblée générale de l'ONU s'ouvre le 13 septembre. Selon le magazine panafricain, les dirigeants ouest-africains ne sont pas très contents des responsables des junte guinéenne et malienne, à la différence du Burkinabè Paul-Henri Sandaogo Damiba. « Dans l'un et l'autre cas pour l'instant, la tendance est au retour des sanctions fortes », confié une source. « La quasi-totalité des chefs d'État considère qu'à la différence du Burkinabè, les militaires au pouvoir à Bamako et à Conakry les ont suffisamment menés en bateau. Certains vont jusqu'à souhaiter que soit agitée la menace d'un dépôt de plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) pour les crimes commis contre les populations civiles, notamment au Mali », écrit encore Jeune Afrique.

Source : Ledjely.com

Élections en Suède : Léger avantage à la gauche, l'extrême droite au plus haut (sorties des urnes)



La gauche sortante est donnée légèrement devant le bloc inédit entre la droite et l'extrême droite au terme des élections législatives en Suède, selon deux sondages de sortie des urnes publiés dimanche soir. Selon ces sondages, qui ne sont pas basés sur des résultats partiels attendus plus tard dans la soirée, le camp de la gauche mené par la Première ministre sociale-démocrate Magdalena Andersson obtiendrait un total compris entre 49,8% et 50,6%, contre 48,0% à 49,2% pour le total droite/extrême droite. L'extrême droite des Démocrates de Suède (SD) atteindrait un plus haut historique compris entre 20,5% et 21,3%, selon ces deux sondages réalisés pour les télévisions suédoises SVT et TV4.

AFP

Libération des 46 soldats ivoiriens restants : Donnant – donnant ?

L'opinion est désormais fixée sur la cause probable du blocage de la libération des militaires ivoiriens. En effet, Bamako conditionne la remise des soldats ivoiriens à l'extradition des personnalités maliennes vivant en Côte d'Ivoire et sous mandats d'arrêt.

Une fois de plus, le Colonel Assimi Goïta a rappelé les conditions du Mali pour libérer les 46 soldats ivoiriens restants, détenus à Bamako depuis le 10 juillet dernier. Le président de la Transition l'a clairement affirmé lors de l'audience accordée, au Palais de Koulouba le 9 septembre dernier, au ministre des Affaires Etrangères de la République fédérale du Nigeria. Au cours des échanges, il été question de la libération des soldats ivoiriens interpellés à l'aéroport international Modibo Kéita de Bamako. Une énième tentative sous régionale pour régler cette situation. De prime abord, le président de la Transition, Colonel Assimi Goïta a salué l'implication personnelle du président nigérian,



Mahamadou Bouari pour le retour à la normale entre le Mali et la CE-DEAO. En ce qui concerne l'objectif de la visite du chef de la diplomatie nigériane, le président Goïta a fait comprendre qu'au même moment où la Côte d'Ivoire demande la libération de ses soldats, elle continue d'offrir l'asile à certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêts internationaux émis par la justice malienne. Ces mêmes personnalités, poursuit Assimi Goïta, bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali. D'où la nécessité d'une solution durable au lieu d'une solution à sens unique qui consisterait à accéder à la demande ivoirienne sans contrepartie pour le Mali.

Une déclaration qui risque de ne pas plaire à Abidjan, qui continue d'exiger la libération de ses soldats.

Pour rappel, le 3 septembre 2022, trois soldates des 49 militaires ivoiriens détenus au Mali, accusés d'être des mercenaires, ont été libérées. Signe de la bonne foi du Mali, et de sa capacité à faire des compromis. La Côte d'Ivoire saura-t-elle faire la même chose ? Une chose est sûre : le pouvoir d'Abidjan ne peut prétendre participer à la négociation sans faire de concessions !

Binadjan Doumbia



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Emploi des jeunes : 20 femmes formées en techniques de transformation de céréales

Dans le but d'amoindrir la problématique de l'emploi des jeunes dans notre pays, le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bakary Doumbia, a présidé, le jeudi 8 septembre 2022, la cérémonie de lancement officiel de la formation de 20 femmes en techniques de transformation de céréales, couplée à la signature de convention entre l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Assemblée permanente des chambres des métiers du Mali (APCMM). C'était en présence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, le président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali (APCMM), le Gouverneur du District de Bamako, le représentant du maire de la commune III, le Directeur Général de l'ANPE et plusieurs autres personnalités. Il faut rappeler que ce projet, est le fruit du partenariat entre l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali et l'ANPE.



Le Président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers du Mali, Mamadou Minkoro Traoré, a fait savoir que cette convention résulte d'une synergie d'action et de mutualisation des ressources pour la promotion de l'emploi à travers le développement des entreprises artisanales et de la formation professionnelle. Visiblement satisfait de ce partenariat fécond, il a rappelé quelques résultats obtenus de leur collaboration avec le ministère de l'Entreprenariat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle à travers ses services techniques, la création et le développement de la formation professionnelle de type dual pour les apprentis, la formation continue des maîtres-artisans, le placement et l'accompagnement des jeunes non scolarisés, faiblement scolarisés en stage de perfectionnement technique ou de reconversion auprès des entreprises artisanales. Le Directeur Général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, Ibrahim Ag Nock, a laissé entendre que le souci constant de sa structure est d'appuyer les couches défavorisées et surtout les femmes en situation difficiles. C'est pour cette raison que l'ONG a obtenu de sa

structure la formation en transformation en agroalimentaire au profit des femmes vulnérables de N'Gbakoro-Droit et la mise à disposition des kits d'insertion professionnelle. Pour le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Bakary Doumbia, l'ANPE - en organisant ce lancement couplé à la signature d'une convention entre l'APCMM et elle-même, - partage la préoccupation qui rentre dans nos missions d'appui à la formation qualifiante et à l'émer-

gence d'activités source d'emploi et de revenus au bénéfice des couches vulnérables notamment les femmes veuves. Aussi, dira-t-il, cette cérémonie revêt une importance toute particulière en raison de la place qu'occupe la question de l'emploi, surtout l'emploi féminin, un facteur dynamique dans la construction. Selon le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme Andogoly Guindo, cette convention sera un levier important dans l'atteinte des résultats et de lutte contre le sous-emploi des artisans. Les femmes du Mali sont pétries d'ingéniosités, mais parfois, les moyens leur ont fait défaut. Des formations comme celle-ci leur permettront d'accroître leur capacité et, par conséquent, de relever leur niveau de compétitivité tant au plan sous régional, régional que mondial.

La signature de la convention entre l'APCMM et l'ANPE, a mis fin à la cérémonie.

■ Ibrahim Sanogo



Mali : Des dizaines de morts civils après l'attaque d'une localité par l'EI (responsables locaux)



Des dizaines de civils ont été tués cette semaine dans une localité du nord du Mali attaquée par des jihadistes affiliés à l'organisation Etat islamique, qui étend son rayon d'action au prix de nombreuses exactions, ont indiqué des responsables locaux. C'est la première fois que Talataye, à environ 150 km de Gao, subit une attaque d'une telle envergure du groupe Etat islamique au Grand Sahara (EIGS, affilié à l'EI). Talataye, consistant essentiellement en une agglomération de hameaux dans une vaste étendue désertique, est situé à la convergence de zones d'influence de différents groupes armés, et les affrontements y sont récurrents.

Les jihadistes de l'EIGS arrivés mardi ont livré une farouche bataille à des jihadistes rivaux du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda), et d'autres groupes armés, dont le Mouvement pour le salut de l'Azawad, à dominante touarègue, ont rapporté à l'AFP différents interlocuteurs au fait des événements.

La situation sur le terrain est obscure, tant l'information peine à remonter de cette zone reculée, largement coupée des réseaux de

communication et dangereuse.

Le bilan humain varie aussi selon les sources qui parlent cependant toutes de dizaines de morts civils, sans qu'apparaisse clairement quelle part de ces civils aurait été prise entre deux feux, comme cela est fréquent, ou pourrait avoir été exécutée.

Les hommes de l'EIGS, surgis des brousses à moto, ont réussi au prix d'âpres combats de plus de trois heures à prendre la localité mardi soir, avaient rapporté des interlocuteurs locaux en début de semaine.

Un élu local et un responsable du MSA s'exprimant sous couvert d'anonymat ont fait état vendredi, l'un de 45 civils tués, l'autre de plus de 30. Ils ont fait état de l'incendie d'habitations et du marché. Un humanitaire a parlé de plusieurs dizaines de civils tués.

L'élu local et le responsable du MSA ont tous deux fait état d'un retrait, au moins partiel, des combattants de l'EIGS. "Actuellement nous contrôlons la ville, et le GSIM une autre partie", a dit le responsable du MSA.

Les combattants du MSA ont "regroupé les informations et les corps", a-t-il ajouté.

"Ce qui nous inquiète vraiment c'est la situa-

tion humanitaire, les populations sont abandonnées à elles-mêmes", a dit l'élu local.

"La situation sur place est très difficile selon les témoins", a rapporté un humanitaire travaillant dans la région.

Une association de femmes, ressortissantes de la localité mais installées à Gao, a lancé un "appel pressant" pour "venir en aide aux populations meurtries".

Talataye comptait quelque 13.000 habitants en 2009, date du dernier recensement au Mali. Le GSIM passe pour être très influent dans cette région majoritairement habitée de nomades touareg dahoussahak (également appelés Idaksahak).

D'autres groupes armés qui ont signé des accords de paix avec l'Etat malien en 2015 après l'avoir combattu, principalement des combattants du MSA, y sont également implantés.

Toute cette immense région de Gao et de Ménaka, plus à l'est, est la proie depuis des mois de combats mettant aux prises des jihadistes entre eux ou les jihadistes avec d'autres groupes armés essentiellement touarègues.

L'Etat y a une très faible présence et les populations, principalement des nomades vivant dans des campements éparpillés dans le désert, sont prises entre deux feux, victimes de massacres et de représailles parce que soupçonnées de pactiser avec l'ennemi, ou privées de moyens de subsistance.

Il y a des centaines de morts civils et des dizaines de milliers de déplacés.

L'Etat malien a indiqué mardi avoir mené une "reconnaissance offensive" aérienne sur Talataye. Le chef de la communication de l'armée, le colonel Souleymane Dembélé, disait vendredi dans la presse malienne que l'occupation de Talataye par les jihadistes de l'EIGS était une "fausse information".

L'EIGS, créé d'une scission avec d'autres groupes jihadistes en 2015, a prospéré ces dernières années dans une zone d'action limitée aux bandes frontalières entre Mali, Burkina Faso et Niger. Le groupe, qui a largement recruté dans des communautés nomades historiquement marginalisées par les Etats centraux, s'est rendu coupable de nombreux massacres de civils, notamment à Seytenga au Burkina Faso où 86 civils ont été tués en juin.

AFP

Changement climatique : L'offre d'African Adaptation Initiative

Le mardi 6 septembre 2022, l'hôtel de l'Amitié a servi de cadre pour le lancement au Mali de l'Initiative africaine pour l'Adaptation aux Changements climatiques (AAI), organisé par L'Agence de l'Environnement et du Développement durable (AEDD). Un programme financé par le fonds vert climat et dont le Mali s'est engagé avec 22 autres pays africains.

L'African Adaptation Initiative (AAI) est un programme régional panafricain soutenant les pays africains. Le programme vise à renforcer les capacités nécessaires à long terme pour identifier, concevoir et développer des actions climatiques d'envergure. L'objectif de ce programme est de soutenir les efforts des gouvernements des pays africains pour entreprendre leur transition vers des économies à faibles émissions et résilientes au changement climatique.

AAI cible l'agriculture et l'énergie dans l'agriculture, secteurs parmi les plus vulnérables au changement climatique et les plus émetteurs de GES, mais occupant une place impor-

tante dans le développement économique.

De nombreux pays africains font face à des défis les empêchant de définir leurs besoins climatiques et de transformer leurs plans climatiques en projets prêts pour investissement. Pour pallier cela, AAI vise à mobiliser le financement climatique à grande échelle, à identifier et à préparer des stratégies climatiques d'envergure, des plans d'action et des idées de projet et à transformer les idées de projets en projets bancables. Tout cela en catalysant et en attirant des flux de capitaux privés pour soutenir l'action climatique.

Les bénéficiaires directs de cette Readiness sont l'AEDD (comme autorité

nationale désignée au Mali), les ministères en charge de l'Agriculture et de l'Énergie dans l'agriculture et les parties prenantes impliquées dans l'action climatique en Afrique, incluant les acteurs nationaux du secteur privé. Les bénéficiaires indirects sont les citoyens africains, en particulier les populations très dépendantes de l'agriculture et des systèmes agricoles vulnérables.

Dans son allocution, le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable Modibo Koné dira que ce programme est une action de tout premier ordre pour le Mali. « L'enjeu est de limiter nos importations et de renforcer notre autonomie dans le domaine de la production des denrées agricoles ; en limitant les impacts négatifs des changements climatiques tels que le stress hydrique, les inondations, les tornades, les calamités naturelles dégradant très fortement nos indicateurs macroéconomiques, les rendements à l'hectare ; et remettent en question nos politiques agricoles et nos modèles économiques dans ces domaines ».

Zeïnabou Fofana

Source : Mali Tribune





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org



RENTREE

ACADEMIQUE

2022-2023

27 septembre: session de rentrée administrative

4 octobre: Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

3 octobre 2022: Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

7 octobre: Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

Grande interview : Le Premier ministre P.I. parle

Face à nos confrères de l'ORTM en français et en langue nationale bamanan, le Premier ministre par intérim, colonel Abdoulaye Maïga s'est adressé aux maliens et aux partenaires du Mali. De sa conception de sa mission, à la volonté d'inclusivité et de rassemblement du président de la Transition, en passant par les réformes politiques et institutionnelles, l'insécurité et la montée en puissance des FAMA, les relations du Mali avec ses partenaires, les dossiers sensibles des 49 ivoiriens ou encore la plainte déposée contre la France au Conseil de sécurité et le coût de la vie, le PM P.I. n'a édulé aucun sujet. Malikilé offre à ses lecteurs l'intégralité de cette intervention.



ORTM : Monsieur le premier ministre
Bonsoir et merci de nous avoir accordé
cet entretien spécial !

Colonel Abdoulaye Maïga : Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du gouvernement et bien entendu de mes collaborateurs de la signature.

Dans mes propos liminaires, je voudrais très humblement exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance à SEM, Colonel Assimi Goïta, président de la Transition, chef de l'Etat, il y a un peu plus de deux semaines, qu'il m'a confié la charge d'assurer l'intérim de SEM, Dr Choguel Kokalla Maïga, le Premier ministre qui est empêché en ce moment. J'en suis très conscient, servir son pays à ce niveau de responsabilité, est une grande marque de confiance et je demeure convaincu finalement

qu'il s'agit d'un privilège et d'un honneur ; également d'assurer l'intérim d'un homme engagé, déterminé, dévoué, combatif pour la Refondation du Mali et doté d'une expérience politique avérée comme le Dr Choguel Kokalla Maïga n'est une sinécure. Mais je ne doute pas que grâce à l'accompagnement des collègues et membres du gouvernement, de nos collaborateurs qui sont dans les départements ministériels, l'ensemble du peuple malien et avant tout l'accompagnement de Dieu le Tout Puissant, nous réussirons à relever les objectifs qui nous ont été assignés.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter un prompt rétablissement du fond du cœur au Dr Choguel Kokalla Maïga et souhaiter également son retour rapide parmi nous, à la tête de l'exécutif pour conduire cette

transition.

Avant de répondre à vos questions, je voudrais rappeler et rassurer à notre opinion, que la mise en œuvre du Plan d'Action Gouvernementale demeure la seule boussole du gouvernement en particulier à cette période d'intérim ; les objectifs ne changeront pas. Pour plus de précision, nous avons un Plan d'Action Gouvernemental qui a été présenté par le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga devant le Conseil national de la transition et validé par notre organe législatif.

A titre de rappel, ce Plan d'Action Gouvernemental (PAG) a été élaboré à partir de la lettre de cadrage de SEM, colonel Assimi Goïta, Président de la transition, Chef de l'Etat. Ce PAG comporte quatre (4) axes : Le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire Natio-



nal, Les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation des élections générales, la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité dont nous avons neuf (9) objectifs, 64 actions et 108 indicateurs. Encore, une fois nous rassurons notre opinion que notre volonté dans la mise de ce PAG demeure intacte et nous le ferons d'une manière très acharnée et avec beaucoup de conviction.

ORTM : Votre action s'inscrit dans la continuité. Votre arrivée à la primature a été saluée par beaucoup d'acteurs politiques qui louent vraiment votre sens du dialogue et vos qualités de rassembleur ; rassembler les Maliens, on le sait, ce n'est pas la tâche la plus facile par les temps qui court. Le président de la transition a toujours prôné l'inclusivité. Qu'elle est sa vision de cette inclusivité et quelle est votre recette en la matière ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je félicite l'ensemble de nos compatriotes, qui jusqu'à présent, nous ont fait confiance. Je pense que le premier principe de cette inclusivité, c'est la transparence et la sincérité. En tout cas, l'instruction que nous avons reçue de la part de SEM, le Colonel Assimi Goïta, président de la

transition, chef de l'État, c'est d'atteindre tous les objectifs, qui nous ont été assignés dans le plan d'action gouvernemental, en réunissant les fils et filles du Mali. Ce n'est pas très facile, mais la tâche n'est pas non plus impossible. Je vais juste ici rappeler que compte tenue de cette recherche, qui est un principe constant d'inclusivité et la recherche du consensus, le gouvernement à la double obligation de continuer à rassurer ceux qui croient et sont convaincus, par la démarche de la transition, Nous devrions mériter cette confiance en posant des actes très concrets et s'inscrivent justement dans la refondation du Mali.

En revanche, nous savons, en tous cas c'est notre point de vue, il n'y pas d'opposants à la transition, nous avons des compatriotes qui doutent, qui ont des interrogations, nous avons besoin de les rassurer, nous avons besoin de l'accompagnement de nombreux maliens qui sont convaincus, par la marche et les objectifs de la transition. Ce n'est pas le moment de la division car quand nous sommes divisés, nous sommes fragiles, nous sommes vulnérables, et quand nous sommes divisés, malheureusement les objectifs qui nous ont été assignés seront atteints très difficilement. C'est très important d'avancer en rang serré comme nous le conseille d'ailleurs notre devise : un peuple,

un but, une foi. C'est l'instruction que nous avons reçu du chef de l'État durant cette période intérimaire, bien avant la période de cet intérim, c'était la même démarche prônée par le Dr Choguel Kokalla Maïga. Notre volonté c'est de demeurer dans le sillage le premier ministre, chef du gouvernement, le Dr Choguel Kokalla Maïga.

ORTM : Parlant d'objectif, vous avez évoqué les axes du Plan d'Action Gouvernemental, Monsieur le Premier ministre, le plus grand doute du moment est le défi sécuritaire. Depuis un certain temps, on assiste à ce qu'il est convenu d'appeler une montée en puissance des FAMA sur le terrain. Comment appréciez-vous aujourd'hui le chemin parcouru ; est-ce que la victoire sur les forces du mal se dessine ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Les autorités de la transition demeurent très préoccupées par la situation sécuritaire. Avant d'en dire plus, je voudrais saisir cette occasion pour rendre un vibrant hommage à l'ensemble des victimes de l'insécurité au Mali : des victimes maliennes, étrangères, civiles comme militaires ; qu'Allah les accepte au Paradis.

Avant d'aller plus en détail dans les réponses, c'est très important que nous ayons la même



perception de la menace. Ce qui se passe actuellement au Mali est unique dans le monde. Vous verrez difficilement un pays dans lequel se superposent et se déroulent simultanément quatre types d'insécurité. Le terrorisme, les conflits communautaires manipulés par les groupes terroristes et les sponsors étatiques étrangers, la criminalité transnationale organisée et des individus isolés appartenant à des groupes rebelles qui sont aujourd'hui fort heureusement signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Voici un peu le portrait et la situation dans laquelle nous sommes. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une situation unique exclusive, pas facile mais nous sommes déterminés à inverser la tendance et à sécuriser notre pays, préserver notre intégrité territoriale.

La montée en puissance de nos forces de sécurité et de défense n'est pas une illusion. C'est une réalité. Malheureusement, nous entendons des commentaires négatifs mais nous sommes convaincus que cela est vérifiable sur le terrain. Aujourd'hui, nos adversaires et nos ennemis doutent. La situation sécuritaire n'est pas peut-être résiliente mais faudrait le dire, elle n'est pas non plus pire que ce qu'on avait, il y a quelques années. Il s'agit d'une situation qui est en amélioration constante. En tout cas pour les personnes qui pensent qu'il n'y a pas d'amélioration, le gouvernement souhaite voir son verre à moitié plein que de verre à moitié vide. Le renforcement des capacités opérationnelles des Famas nous le voyons tous les jours. Il s'agit d'un effort très substantiel de la part d'un pays comme le Mali qui a connu des situations fi-

nancières peu résilientes. L'amélioration des conditions de vie et de travail des forces armées de défense et de sécurité est une réalité. J'en veux pour preuve l'amélioration des grilles salariales, la construction d'un hôpital militaire qui est en cours, et bien entendu le démarrage de la fonctionnalité d'une école de guerre. Les recrutements se poursuivent, le renforcement de capacités également. Je pense que le cap est bien maintenu la victoire finale sur nos ennemis, c'est un processus. Il faut le dire le terrorisme n'est pas une menace comme les autres. C'est une menace très perfide et assez compliquée. Mais le plus important ; c'est d'engager une lutte sans merci. Je pense qu'aujourd'hui les forces de défense et de sécurité que je salue pour leur engagement. Elles sont résolument engagées dans cette dynamique.



ORTM : Sécuriser le territoire avant les échéances électorales, c'est paru tenable ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Absolument ! Comme vous l'avez dit, c'est une sécurisation, c'est un processus. Il est important d'attendre un niveau de sécurité très appréciable qui permettrait à nos compatriotes de pouvoir voter en toute quiétude et en toute tranquillité. Comme je l'ai dit la lutte contre le terrorisme est une lutte qui sera longue. J'insiste ce qui se passe au Mali est une situation unique et exclusive. Mais je pense que toutes les actions qui sont en cours, nous espérons, produiront les effets spectaculaires.

ORTM : Monsieur le Premier ministre, la transition en cours a fait le pari de refonder le Mali, un autre axe majeur du programme gouvernemental, ce sont donc ces réformes politiques et institutionnelles engagées, la nouvelle loi électorale qui institue l'AIGE a été votée et promulguée. La commission de rédaction de la nouvelle Constitution est à pied d'œuvre. Est-ce qu'à la date d'aujourd'hui, on peut dire que le train des réformes est véritablement lancé ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je voudrais rappeler la vision des autorités de la transition concernant la refondation. Notre transition est une transition refondatrice. On l'a toujours dit à l'issue des Assises Nationales de la Refondation conformément aux aspirations de notre peuple, c'est de mener des réformes politiques et institutionnelles prioritaires avant d'organiser des élections. En tout cas ceux-ci de-

meurent notre cap. Conformément à cette vision deux chronogrammes ont été élaborés par le gouvernement de transition, un chronogramme des réformes institutionnelles ensuite un chronogramme des élections. Le cap est bien maintenu. Je pense que depuis le mois de juin nous pouvons l'attester tous les éléments préparatoires à ces réformes politiques et institutionnelles ont été mises en place. Je parle à titre d'exemple de la mise en place de la commission chargée de l'élaboration de la nouvelle Constitution, de la mise en place du comité indépendant qui est chargé du suivi-évaluation des recommandations des Assises Nationales de la Refondation. Ceci est un indicateur très fort de la volonté des plus hautes autorités de veiller à l'exécution très stricte de toutes les recommandations des Assises Nationales de la Refondation afin que ces recommandations ne restent lettre morte. Comme je l'ai dit le processus est bien engagé. Je pense que les semaines à venir cette commission qui relève du Président de la Transition nous dira quel est le premier draft qui sera notre nouvelle constitution. Le CNCR aussi a commencé ses activités, pour les autres aspects des réformes politiques et institutionnelles, il y a eu un démarrage. Vous avez mentionné l'adoption et la promulgation de la loi électorale par le Président de la Transition. Voilà autant d'indicateurs qui prouvent à suffisance que les réformes politiques et institutionnelles sont en marche.

ORTM : Parmi les aspirations profondes, il y avait bien évidemment la mise en place de cette autorité indépendante de gestion des élections que la nouvelle loi institue d'ailleurs sauf que sa mise en place beaucoup d'encres et de salives. Est-ce que le processus a du plomb dans l'aile ? Est-ce qu'il marche comme vous le souhaitez ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je pense que le processus est bien engagé. Il faudrait quand même saluer sans aucune démagogie la détermination de son excellence, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition. Vous savez la mise en place d'un organe unique, indépendant de gestion des élections a été une revendication très forte de la classe politique et des organisations de la société civile. Malheureusement cette mise en place a été butée à plusieurs difficultés. Aujourd'hui grâce à



Dieu et à la volonté politique forte, elle est une réalité. Derrière la mise en place de cet organe, il y a une philosophie. La philosophie, c'est de veiller à la crédibilité du scrutin, à prévenir toute fraude, à réduire sinon minimiser le rôle du pouvoir public, de l'administration dans le déroulement des actions. Je pense que cela est une réalité aujourd'hui. Lorsqu'on regarde la loi électorale, le rôle confié au ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est un rôle accessoire et secondaire. Aujourd'hui le rôle du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est d'appuyer l'agence indépendante de gestion des élections. Fort heureusement grâce à cette loi, les représentants de l'Etat, sous-préfets, préfets et gouverneurs ou le ministre de l'administration lui-même n'interviennent en aucun moment dans la gestion des résultats. Je peux également vous dire qu'il n'appartient plus au ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation de proclamer les résultats provisoires. Toutes ces compétences ont été transférées à l'autorité indépendante de gestion des élections. Dans sa mise en place suivant un chronogramme, il y a deux types d'acteurs. Nous avons des acteurs du collège de l'AIGE qui sont désignés par le pouvoir public : 3 par le Président de la Transition, 2 par le Président du Conseil national de Transition, 1 par le Premier ministre, 1 par le Président du conseil économique, social et culturel, 1 par le Président du haut conseil des collectivités territoriales. Et l'autre côté, les partis politiques doivent désigner 4 et les organisations de la société civile 3. Dans ce processus de désignation, nous

avons échangé en collaboration avec le ministre de la Refondation, chargé des relations avec les institutions, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des réformes Politiques et Institutionnelles avec la classe politique et les organisations de la société civile durant plusieurs heures. Le constat que nous avons dégagé à l'issue de ces concertations c'était l'absence de consensus. L'absence de consensus appartenait pour gérer et chronogramme surtout veiller à la crédibilité de l'administration, de prendre nos relations.

Je voudrai ici rappeler que le ministre de l'Administration Territoriale assure la tutelle sur les partis politiques et sur les organisations de la société civile. Compte tenu de cette tutelle, le gouvernement avait l'opportunité d'agir par voie réglementaire et de choisir à leur place les représentants des partis politiques et les représentants des organisations de la société civile. Encore une fois la démarche d'inclusivité à la recherche du consensus et surtout le respect de l'impartialité et de la neutralité de l'administration nous ont poussé à faire une proposition à nos plus hautes autorités, proposition qui a été validée. C'était de confier le processus de désignation des représentants des organisations de la société civile et des partis politiques à un huissier commissaire pour veiller à la transparence. Bien entendu par le tirage au sort, je voudrai ici rassurer les compatriotes que d'abord les personnes qui ont été tirées au sort sont des maliens. C'est des maliens comme nous tous et c'est également des représentants de partis politiques et des représentants de la société civile. Nous n'avons pas évidemment tiré au

sort des gens de façon irrationnelle, il y avait un certain critère qu'il fallait satisfaire. Notamment, un niveau intellectuel minimum, le baccalauréat bien entendu d'autres expériences professionnelles attestées par leurs curriculums vitae et par des attestations, voilà un peu comment s'est déroulé le processus. Encore une fois, je voudrais vraiment rassurer la classe politique pour ceux qui ont des doutes par rapport à la fonctionnalité de l'AIGE. On avait deux impératifs, l'impératif du temps pour reprendre une expression de l'honorable président du Conseil National de la transition, "le temps demeure malheureusement notre propre ennemi". Nous n'avons pas le temps et on ne peut pas se donner le luxe d'être empêtré dans un processus de désignation infinie. Un moment donné, il fallait trancher pour avancer parce qu'au final, le gouvernement restera redevable de la mise en œuvre du chronogramme et surtout justifier un peu cette perte de temps. Également leur rassurer que la mise en place de l'AIGE ou la fonctionnalité de l'AIGE ne constitue pas en tant que tel le scrutin proprement dit, il s'agit d'un organe pour veiller à la crédibilité et à la bonne organisation des élections. Donc, vraiment je tiens à les rassurer par rapport à cet aspect. C'est une œuvre humaine, tout n'est pas parfait mais je pense que nous avons choisi la bonne solution pour notre pays qui prendra en compte les impératifs légaux et surtout prendre également en compte les nécessités de cohésions, de consensus et surtout de maintien de l'ordre public.

ORTM : Alors, la finalité de l'ensemble du processus est bien évidemment ce retour à l'ordre constitutionnel après un certain nombre de scrutins dont la présidentielle prévue en février 2024. Où en êtes-vous avec la préparation de ces différentes échéances et le chronogramme de la transition globalement ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Nous sommes bien avancés. Nous travaillons peut-être à l'abri de caméras et de beaucoup de publicités. Je voudrais ici rappeler qu'à la demande des autorités de la transition, le comité conjoint du suivi du chronogramme a été mis en place, ce n'est pas une imposition, ça vient de nous-même. Nous l'avons proposé par souci de transparence et de rigueur. Dans cet organe conjoint, il y a quatre ministères, le ministère

de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le ministère de la Refondation Chargé des relations avec les Institutions, le ministère des Affaires étrangères et le ministère Délégué auprès du premier ministre chargé des Reformes politiques Institutionnelles. Et de l'autre côté, nous avons le comité local de suivi, la CEDEAO, la Mission de l'Union Africaine au Mali MI-SAHÉL et la MINUSMA. Donc, régulièrement à un niveau technique et au niveau ministériel nous nous rencontrons pour faire le point sur le suivi du Chronogramme. Voilà un peu en tout cas une preuve de transparence et une preuve supplémentaire de notre volonté de tenir le chronogramme et surtout à aller vers des élections qui conser-

crerait le retour à un ordre constitutionnel. Très bientôt, le comité de pilotage regroupant différents départements ministériels commencera leurs travaux dans le cadre de la préparation technique et matérielle des élections.

ORTM : Parlons donc monsieur le ministre de coopération sous régionale et internationale. Vous êtes désormais considéré comme la voix de la rupture avec la France, Barkhane a finalement achevé son retrait, le Mali a donc introduit une plainte contre les agissements de la France à l'ONU. Avez-vous eu la suite que vous attendiez par rapport à cette démarche ?





Colonel Abdoulaye Maïga : Merci pour la question, je trouve quand même dommage que les autorités de la transition soient perçues comme des autorités de rupture. Le Mali n'a aucune intention et aucune volonté de croiser le fer avec quiconque que ce soit. Historiquement et culturellement, nous avons toujours échangé avec le monde, nous n'avons jamais voulu vivre en autarcie. Et ceci dit, nous sommes dans une transition refondatrice et le président de la transition son excellence le colonel Assimi Goïta a dégagé trois principes qui guident l'action publique au Mali. Le premier principe, c'est le respect de la souveraineté nationale, le deuxième principe, c'est le respect des choix stratégiques et des choix de partenaires opérés par le Mali et le troisième principe, c'est la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans toutes les décisions qui seront prises. Contrairement à cette perception, je voudrai dire qu'il est loin de nous, une volonté de s'auto flageller mais lorsque vous regardez les différentes recommandations des assises nationales de la refondation 99% des recommandations concernent d'abord et avant tous les maliens. Donc, il y'a une volonté d'améliorer la gouvernance. Une volonté d'imposer beaucoup plus rigueur. Encore une fois, je le dis, nous n'avons aucune volonté de rupture mais ceci dit, ce que nous disons à nos partenaires, c'est un principe élémentaire de morale qu'ils ont dans la vie, c'est de ne pas essayer de nous imposer ce qu'eux même ne souhaiteraient pas qu'on leur impose. C'est très important de le dire. Encore une fois nous le disons, on l'a dit dans tous nos communiqués, nous sommes ouverts

à tous les partenaires à condition que ces partenaires respectent ces trois principes qui guident l'action publique au Mali. Le Mali est membre fondateur de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'ouest mais malheureusement, le Mali a été injustement victime de cette organisation. Ça fait dix ans que nous faisons face à une forme très complexe d'insécurité et moi j'aurai bien voulu que la CEDEAO nous apporte une aide substantielle conséquente et tangible sur le plan opérationnel pour faire face à cette insécurité. Au lieu de cela, nous avons été surpris par des sanctions inédites, illégales et illégitimes, inhumaines prises à l'encontre du Mali pour la simple raison que nous avons décidé de mener une transition refondatrice conformément aux aspirations de notre peuple. Mais je voudrai ici vous faire une confidence, il a fallu beaucoup de sagesse de la part de nos plus hautes autorités pour ne pas rompre avec la CEDEAO. Nous avons perçu le piège qui était tendu, c'était de la part de certains acteurs d'utiliser la frustration du Mali pour nous pousser nous-mêmes à fragiliser ces institutions des communautés économiques régionales comme la CEDEAO. Je crois que nos plus hautes autorités ont bien perçu le piège et surtout se sont remémorées du lourd héritage du Mali. Le Mali est héritier de grands acteurs, de grandes figures du panafricanisme et pour cette raison, je pense que nous avons décidé d'agir autrement avec la CEDEAO.

ORTM : Pour revenir à cette question que je vous ai posée par rapport à la France, la plainte devant l'Organisations

des nations unies, quelle suite vous avez reçu ? Est-ce que vous êtes satisfait du traitement réservé à ce dossier ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Merci, pour parler de la France, je voudrais ici rappeler ce que nous avons toujours dit aux autorités françaises. D'abord ici au Mali, nous faisons clairement la différence entre les autorités françaises actuellement en place et le peuple français que nous respectons énormément. Ces autorités se sont rendues coupables de beaucoup de choses. De violations intempestives de notre espace aérien. Je ne pense pas qu'il y 'ait un seul aéronef malien qui a une fois violé l'espace aérien de la France, on ne peut même pas l'imaginer. Parce qu'autrement, on sait que la réaction aurait été autre. Ensuite, il faudrait rappeler le contexte. La France pour reprendre l'expression du premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga a décidé de nous abandonner en plein vol en mettant fin à cette coopération de défense qui nous liait sans avertissement, sans plan et sans nous prévenir. Suite à ce départ, nous avons été désagréablement surpris par des violations intempestives par des aéronefs français qui violaient régulièrement notre espace aérien. En plus de cela, on le dit vraiment sans aucune démagogie, sans aucune manipulation, ces autorités se sont également rendues coupables de fournir des renseignements et des armes à des groupes terroristes. Ce qui est inimaginable de la part d'un pays qui étant membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Donc, qui a un droit de véto. Nous avons introduit une plainte avec des preuves à l'appui. Tous les cas de violation ont été présentés bien documentés et nous avons bien entendu d'autres preuves qui seront présentées en tout cas nous l'espérons à la suite de cette session spéciale du Conseil de Sécurité des Nations Unies que nous appelons de tous nos vœux. Il est très important que la communauté internationale et que le monde découvre comment un Etat membre du Conseil de Sécurité des Nations qui assure la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale se comporte. Il faudrait le dire ,ce n'est pas des choses acceptables et je crois que si nous le voulons ,si nous tenons assurer la pérennité du mécanisme de sécurité collective, il est très important qu'on nous donne l'occasion de présenter les preuves que nous avons et qui incriminent la France

ORTM : Et vous espérez que cette réunion du Conseil de Sécurité aura lieu ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Absolument, nous l'espérons. En tout cas, nous ferons tout pour qu'elle ait lieu. Étant membre des Nations Unies, c'est un droit.

ORTM : Monsieur, le premier ministre, ces derniers jours, s'est tenue à Lomé la réunion du groupe de suivi de soutien à la transition malienne, votre ministre des affaires étrangères, si je ne m'abuse parlait de normalisation avec les partenaires. Vous parliez tout à l'heure de la CEDEAO. Est-ce que désormais, le Mali marche avec ses partenaires de la sous-région main dans la main ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je voudrai ici rappeler que nous n'avons jamais été en rupture disons de dialogue, de belligérance, d'adversité ou d'affrontement avec la CEDEAO. Même pendant les pires moments de notre histoire durant ces sanctions inhumaines, inédites, illégales et illégitimes, il y'avait toujours ce dialogue qui a été maintenu avec la CEDEAO. Comme on le dit, il est très important, on l'a rappelé durant cette réunion de Lomé. Le ministre des affaires étrangères a également rappelé d'abord ces trois principes qui guident désormais l'action publique au Mali, principe formulé par le président de la transition. Nous sommes très jaloux du respect de notre souveraineté. Également du respect de nos choix stratégiques et de nos choix de nos partenaires. On ne va pas accepter qu'un autre Etat vienne nous dire avec qui il faudrait commercer ou pas traiter. Nous sommes ouverts à tout le monde. Nous ne sommes pas embriagés dans des guerres idéologiques qui nous sont étrangères. Nous avons nos propres problèmes et le troisième principe, c'est la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions qui seront prises et subséquemment à ces trois principes, nous n'accepterons plus dorénavant une conditionnalité. Donner de l'aide et imposer d'autres aspects en matière de gouvernance qui porte atteinte à ces trois principes. Je pense que durant cette réunion de Lomé, le ministre des Affaires Étrangères l'a éloquentement rappelé. Encore une fois je le dis, nous n'avons aucune volonté de vivre en autarcie. Le Mali a sept voi-

sins, déjà sur le plan géographique, on ne peut pas vivre en autarcie. Je pense qu'au début de notre histoire, nous avons toujours échangé avec tout le monde. Encore une fois je le répète nous n'avons aucune volonté de croiser un fer avec qui que ce ne soit certainement pas avec nos voisins de la CEDEAO et le Mali est Etat membre fondateur de cette CEDEAO mais il est important comme je l'ai dit dans les années à venir que la CEDEAO elle-même fasse sa mue. C'est très désagréable qu'une organisation qui a été mise en place pour des questions d'intégration pour rehausser le niveau de vie de nos populations malheureusement se fasse instrumentaliser par des puissances extérieures.

ORTM : La réunion de Lomé s'est achevée visiblement sur une note de satisfaction. Quels sont les enseignements que vous pouvez en tirer par rapport à l'engagement de la communauté internationale en faveur du Mali ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Je pense que les résultats de cette réunion de Lomé sont autant d'indicateurs contrairement à ce que certains partenaires disaient et que le Mali est très sincèrement avec en toute franchise engagée dans le retour à l'ordre constitutionnel. Je pense que durant cette réunion de Lomé, les gages et toutes les garanties ont été données à nos différents partenaires. Les progrès qui ont été accomplis, des acquis dans le cadre de la refondation ont présenté par les ministres qui étaient présents. Le ministre des Affaires Étrangères, le ministre de la Refondation, le ministre de l'Économie et des Finances, madame le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Reformes Politiques et Institutionnelles et le ministre de la Réconciliation nationale.

ORTM : Parlons toujours de Lomé Monsieur le premier ministre, Lomé d'où se mène aussi la médiation sur le sort des 49 soldats ivoiriens interpellés chez nous ici au Mali. 49 au départ, désormais 46. Des voix se sont élevées, vous avez sans doute entendu, pour demander un compromis pour éviter de mettre en péril les relations entre les deux pays. Sommes-nous proches aujourd'hui d'un dénouement sur cette question ?

Colonel Abdoulaye Maïga : c'est avec beaucoup de précautions que je parlerai de ce dossier qui, rappelons-le qui est un dossier judiciaire. Nous respectons l'indépendance de la justice mais je voudrai juste dire que les aspects de cette crise avant l'ouverture de l'enquête. Vous savez quand le gouvernement a communiqué malheureusement, une grande partie de notre opinion ne nous croyait pas. C'est une réalité, mais je voudrai dire que dans cette volonté d'améliorer la gouvernance, le gouvernement de la transition ne ment pas. Vous savez quand nous faisons des communiqués, c'est avec beaucoup de certitudes, beaucoup d'engagements et beaucoup de vérifications. Concernant ce dossier, ce qui est regrettable, je pense que le communiqué des autorités ivoiriennes quelque part nous conforte dans notre position. Encore une fois je le dis quand vous passez en revue les recommandations des Assises nationales de la refondation 90% des recommandations concernent le Mali et les maliens d'abord et que nous avons décidé d'imposer beaucoup plus de rigueurs sur nous-mêmes. Forcément pour certains partenaires, ils sont obligés en tout cas nous leur demandons très respectueusement de respecter les principes qui guident l'action publique dorénavant. Il est inacceptable que 49 militaires débarquent dans un pays sans autorisation sans avertissement avec des armes et qu'on trouve cela normal. Je pense que quelque part la réaction de la MINUSMA et des Nations Unies nous réconforte dans notre position. Voilà un peu ce que je pouvais dire concernant ce dossier.

ORTM : Si vous le permettez, il y a une médiation qui est en cours, est ce que la suite elle va être exclusivement judiciaire, politico-judiciaire ou politique ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Il y'a une médiation qui est en cours. Il y'a certains aspects de la médiation que je n'évoquerai pas ici mais je voudrai dire d'abord la nature hautement judiciaire du dossier. Concernant la Côte d'Ivoire qui est un pays frère, qui est un pays ami avec lequel nous n'avons aucune volonté de croiser le fer. Vous vous souviendrez que la justice malienne a émis des mandats d'arrêts internationaux contre certains de nos compatriotes qui vivent en Côte d'Ivoire et nous avons été également surpris de voir que certains de nos compatriotes vivants en Côte D'Ivoire malheu-

reusement utilisent la Côte d'Ivoire comme je ne vais pas parler de base arrière mais en tout cas comme un terrain en vue d'attaquer ou de perturber la transition. Ce qui est regrettable. Pour une fois je le dis, je ne sais pas quelles seront exactement les toutes les dimensions de la médiation. Encore une fois je vous le répète, il s'agit d'un dossier éminemment judiciaire.

ORTM : Terminons Monsieur le ministre par le coût de la vie, des carburants aux denrées les prix n'ont cessé de flamber ces derniers mois pas seulement chez nous au Mali d'ailleurs. Affectant le pouvoir d'achat des populations, le gouvernement a pris bien évidemment un certain nombre de mesure mais les mesures prises ont-elles produit les fruits que vous attendiez ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Pour cette question, il faudrait rappeler le contexte national et international. Nous venons de plus de dix ans de crise, nous nous battons tous les jours pour en ressortir. Et au cours de cette crise, nous avons été frappés de plein fouet pas seulement nous mais le monde entier par la crise sanitaire de la COVID-19. Avant même la crise de COVID-19, il y'a eu une situation de tension entre la Russie et l'Ukraine forcément, tous ces éléments ont une influence négative sur les prix. Les autorités de la transition ont fait beaucoup de sacrifices, ont renoncé à une part importante d'impôts, de fiscalités en accordant beaucoup de subventions afin que nos marchés soient bien approvisionnés. Ceci dit, ce n'est pas facile mais encore une fois les efforts sont en cours pour que nos compatriotes puissent avoir accès à ces produits de première nécessité à des prix abordables. Mais ce que nous déplorons c'est une augmentation anarchique, une augmentation illégale du prix de certains produits de première nécessité. Le ministère de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile mène des sorties sur le terrain afin que les opérateurs économiques, en tout cas les commerçants détaillants veillent à respecter les prix plafonds qui ont été arrêtés d'un commun accord avec le gouvernement et les différents opérateurs économiques. Ces efforts également se poursuivront et je profite de cette occasion pour rappeler nos compatriotes

opérateurs économiques à une mobilisation générale et surtout à veiller à se faire beaucoup plus de rigueur afin de maintenir les prix à un niveau normal et surtout inviter les uns et les autres à éviter de faire de la rétention de produits malheureusement qui entrainerait une augmentation du prix par exemple d'un seul produit mais avec un effet d'entraînement d'une augmentation anormale et anarchique du niveau de vie.

ORTM : Les dispositions elles sont prises aujourd'hui pour les efforts que vous avez consenti au niveau gouvernemental se ressentent vraiment sur le panier de la ménagère ?

Colonel Abdoulaye Maïga : Absolument. Comme je l'ai dit toutes les vérifications et les contrôles effectués par le ministère de l'Industrie et du Commerce dont le bras armé et opérationnel est la Direction du Commerce et de la Concurrence appuyée par les éléments de forces de défenses et de sécurité afin de s'assurer que les prix affichés par les opérateurs économiques soient les prix auxquels ces opérateurs et ces commerçants détaillants cèdent les différents produits à nos compatriotes. Évidemment, il y'a d'autres dispositions qui sont en cours pour acheminer les produits de première nécessité qui sont stockés au niveau de plusieurs ports.

ORTM : Quel message, vous avez à l'endroit des maliens qui ne sont évidemment pas indifférents à la marche de la transition et peut-être à l'endroit aussi de nos partenaires

Colonel Abdoulaye Maïga : je voudrai rassurer nos compatriotes que le gouvernement de la transition n'a pas pour vocation de chercher les responsables ou les coupables de ces trente ans de dysfonctionnement de la démocratie. Nous faisons un constat qui est très objectif trente ans de démocratie tout n'est pas négatif nous en sommes très conscients et nous nous en félicitons mais au moment du bilan force est de constater, je pense que ce constat sera partagé unanimement qu'il y'a beaucoup plus de dysfonctionnements que de bonnes actions. C'est la raison pour laquelle nous sommes dans une crise. Je ne parle pas des individus qui ont des dossiers judiciaires qui relèvent de la justice bien entendu ces individus répondront de leurs actes devant la

justice. Il est très important de préciser que nous n'avons pas vocation à jeter l'opprobre sur les personnes qui ont apporté à ce pays tout ce qu'ils pouvaient. Je crois que ce ci appartient aux historiens de faire un peu le bilan des dysfonctionnements de la démocratie. Nous, notre volonté, c'est de sortir du guêpier dans lequel nous sommes. Il est très important de préciser que personne ne s'en sortira seul, ce qui explique la volonté d'inclusivité recherchée en tout cas qui nous a été imposé par le président de la Transition. Nous nous attèlerons à aller toujours vers cette inclusivité. Notre volonté n'est pas de vaincre mais de convaincre les sceptiques et ceux qui ont des doutes. Pour cela nos portes sont grandement ouvertes mais également les portes de tous les membres du gouvernement pour expliquer. Pour chaque action il y'a une explication. Nous ne nous lasserons jamais d'expliquer par la pédagogie, dans la courtoisie la plus totale à nos compatriotes qui sont sceptiques pour cela nous demandons également à nos compatriotes qui sont convaincus par la marche de la transition de nous aider à convaincre les plus sceptiques et ceux qui ont des doutes. Il ne peut pas y avoir d'opposants à une transition. Quand vous voyez ces recommandations magnifiques issues des assises nationales de la refondation, ce sont des recommandations qui vont dans le sens de l'intérêt général et bien entendu de notre bien commun. Concernant nos partenaires, nous n'avons aucune volonté croiser le fer avec quiconque que ce soit mais nos partenaires doivent comprendre que le principe moral élémentaire qui guide nos rapports demeure le principe de l'apathie et ne peut pas accepter qu'ils nous imposent des choses et qu'ils refuseraient eux-mêmes d'appliquer à leurs populations. Encore une fois je le réitère les trois principes définis par le président de la Transition à savoir, la souveraineté qui doit être respectée et nos choix stratégiques et de partenaires et bien entendu la prise en compte de l'intérêt du peuple malien doivent fondamentalement et scrupuleusement être respectés. Le Mali est un peuple ouvert, un peuple très hospitalier, nous n'avons aucune volonté de vivre en autarcie. En particulier dans un siècle, dans un monde mondialisé, l'espace et le temps ont tendance à se confondre.

LA Rédaction

Crise au sein du CNPM : Un collège transitoire pour une sortie de crise !

Dans le souci constant de trouver une solution définitive à la crise qui étrangle le Conseil national du patronat du Mali (CNPM), les responsables du collectif des groupements professionnels et conseils patronaux de régions membres du conseil national du patronat du Mali, étaient le samedi 10 septembre 2022, face à la presse. Objectif : donner les dernières évolutions de la crise et présenter les membres du collège transitoire composé des représentants de Mamadou Sinsy Coulibaly et de Diadié dit Amadou Sankaré. Ce collège aura la lourde tâche d'organiser des élections justes, transparentes et acceptées de tous.

Le principal conférencier, Maître Badian Hagge, a fait l'historique de la crise qui secoue le Conseil national du patronat du Mali depuis quelques années. A l'en croire, Mamadou Sinsy Coulibaly et Diadié dit Amadou Sankaré ont fait beaucoup d'efforts en vue d'aplanir les dissensions. C'est dans le dessein de tourner définitivement cette page sombre du Conseil national du patronat du Mali, que les deux parties, en toute indépendance, ont décidé la mise en place d'une administration provisoire. Les deux protagonistes ont, chacun, désigné 8 délégués pour composer le bureau de l'administration provisoire. D'ores et déjà, ledit bureau est investi de trois missions fondamentales. Il s'agit essentiellement d'élaborer un code électoral devant régir les élections au niveau du Conseil national du patronat, de gérer les affaires courantes pendant un délai de 6 mois et d'organiser des élections crédi-

bles. « Contre toute attente, le bureau provisoire dirigé par Soya Golfia, a convoqué une assemblée en vue de restituer le résultat de leurs travaux, jugé de complot par les deux parties. Dans le cadre de leur projet final consistant à enfoncer le clou, l'ordre du jour de l'assemblée n'a fait l'objet d'aucune adoption comme cela doit être dans toutes procédures normalement. Cette volonté délibérée visait à faire avaler la couleuvre par les deux parties sans aucune résistance. Mécontents du fait que les statuts ont été amendés dans l'illégalité totale, les délégués ont boudé la salle. Car, l'administration provisoire a outrepassé ses prérogatives. Elle n'était pas mandatée à modifier le statut », a dénoncé. Face à cette situation qui s'apparente à une conspiration, et qui de toute évidence plongerait le CNPM dans une crise sans précédent, il fallait un front commun. « Quand vous tra-

hissez la confiance de celui qui vous a mis en mission, de facto vous n'êtes plus digne de confiance. Au terme de l'article 356 du code civil, lorsque le mandataire fait des choses qui ne lui ont pas été autorisées, tout ce qu'il fait, est inopposable à celui qui l'a mis en mission. La relecture des statuts du CNPM ne relève pas de leur mission. Et dès lors qu'ils le font, ils sont sortis de leur mandat. Et ce qu'ils ont fait, n'est opposable ni à Mamadou Sinsy Coulibaly, ni à Diadié dit Amadou Sankaré. Si ces deux personnalités veulent, elles se présentent aux élections. Toute chose qui atteste que le contrat de mandat a été allègrement violé par l'administration. Nous avons saisi le tribunal pour demander l'annulation pure et simple des statuts. La modification n'est même pas matériellement possible parce que pour modifier les statuts il faut demander l'avis du comité statutaire. L'administration provisoire n'a pas de comité statutaire », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « C'est de violation en violation ! ils ont violé leur mandat. Ils ont violé les statuts qu'ils ont eux-mêmes modifié. C'est sur la base de ces différents renseignements que nous avons le 5 septembre 2022 déposé une assignation aux fins de suspension des statuts issus de l'assemblée générale du bureau provisoire du CNPM. Nous avons également demandé la suspension des opérations électorales. La deuxième chose que nous avons demandé, c'est l'annulation pure et simple des statuts amendés par l'administration provisoire. Le juge a donné la date du 29 septembre 2022 pour statuer », a-t-il précisé. Dans le souci de trouver une solution pérenne à cette situation qui prévaut au CNPM depuis le dernier semestre 2020, les parties ont décidé de conjuguer leurs efforts pour une sortie de crise dans un meilleur délai. Pour ce faire, les deux parties ont décidé de mettre en place un collège transitoire composé de 11 personnes. La présidence de ce collège est confiée à Me Abouba Aly Maïga qui s'est engagé à remplir ses fonctions avec loyauté et probité en vue de trouver une solution définitive à cette crise. Les autres membres sont : Youssouf Traoré dit Bani, Abdoulaye Hamidou Cissé, Bakary Yaffa, Barazi Amar Ibrahim Touré, Mme Simpara Astan Keita, Almamy Samory Touré, Djibril Touré, Abdramane fané, Ousmane Daou et Souleymane Koné.

■ Ibrahim Sanogo



Moussa Mara sur les 62 ans d'indépendance du Mali : « Un succès et trois échecs majeurs »

Selon l'ancien Premier ministre, membre fondateur du parti "Yelega" et auteur de plusieurs livres, Moussa Mara, de l'indépendance en 1960 à nos jours, le Mali a connu un succès et 3 échecs majeurs. C'était au cours de la 3e édition mensuelle de l'Espace Yétaw, une initiative de la Fondation Tuwindi.



L'espace Yétaw est une rencontre mensuelle organisée par Tuwindi à son siège. Il met en confrontation une personnalité politique, leader d'opinion ou expert sur diverses thématiques en face des hommes de médias et diffusée sur plusieurs plateformes. Le thème de la 3e édition portait sur les 62 ans de l'indépendance du Mali avec comme invité Moussa Mara du parti Yelega, ancien Premier ministre et écrivain. Pendant une heure de temps, l'homme politique a fait un exposé sur le bilan des 62 ans d'indépendance qui, dit-il, « enregistre un succès et trois échecs ». Selon l'ancien Premier ministre, la principale réussite de l'indépendance du Mali se limite à la création du Mali

chez tous les Maliens. A ses dires, tous les Maliens sont unanimes d'être Maliens et d'appartenir à cette nation. Chose qui n'est toujours pas le cas dans certains pays, a-t-il expliqué. « Dans la tête de chaque Malien, il est Malien », dit-il, précisant qu'un pays c'est d'abord un territoire, une population et un État. En ce qui concerne les trois échecs, le leader du parti Yelega accuse la politique malienne de n'avoir jamais su gérer la diversité des Maliens. Cette mauvaise gestion de la diversité malienne, ajoute-t-il, est en quelque sorte à la base de l'instabilité au Mali. « C'est l'État qui est instable au Mali sinon il n'y a rien entre les Maliens », a-t-il dit. Comme solution, il avance la décentralisation et invite à donner

plus de pouvoir aux populations.

En plus de cette diversité mal exploitée, pour M. Mara, s'ajoute l'administration. Selon lui, l'administration malienne n'a pas totalement intégré qu'elle est au service de la population. Avec elle, soutient-il, l'outil est devenu le chef. « L'administration est à la base de la scission entre l'État et la population au Mali », conclut-il. Pour illustrer ses propos et soutenir sa thèse, Moussa Mara développe qu'entre une prise de décision à Bamako pour Tombouctou et son exécution, il faut une période de 12 à 14 mois. « Et pendant 12 mois beaucoup de choses peuvent se passer », souligne-t-il pour dénoncer la lourdeur de l'administration.

Le troisième échec majeur pour Moussa Mara, c'est l'élite malienne. « Que cela soit politique, ou autres », cite-t-il. Pour lui, l'élite s'est laissée dominer par la course aux avantages. A ce niveau, il estime qu'il faut faire en sorte que les élites soient des esclaves (des personnes au service) des Maliens.

Le débat entre le conférencier et les hommes de médias a essentiellement porté sur le nombre des partis politiques, l'éducation, la jeunesse et la place de la femme. Moussa Mara salue l'esprit de la loi 052 qui attribue un quota de 1/3 à toutes les postes nominatives au genre (homme/femme). Il plaide pour la même chose au profit de la jeunesse. Sur le nombre des partis politiques, M. Mara invite à une vraie réforme et à prendre des mesures et des critères qui permettent le retrait de récépissés dans certaines circonstances.

Comme propositions de solutions aux maux du Mali, Moussa Mara a fortement mis l'accent sur l'éducation et la sensibilisation. Sur le plan politique, il propose de moraliser les partis et conscientiser les citoyens.

Koureïchy Cissé
Source : Mali Tribune

Politique déficit : De leadership

Le manque de scolarisation et la mauvaise éducation ont des effets négatifs sur la population et le pays. Les politiciens de nos jours sont mal éduqués et mal informés sur non seulement leur propre pays, mais aussi sur les affaires d'un monde en plein bouleversements géopolitiques ; par conséquent, ils prennent toujours des décisions mal réfléchies qui peuvent être des menaces imminentes pour la sécurité de nos nations et de sérieux dangers pour leur survie. Leur déficit d'acquis de base entrave grandement le développement social et économique de nos pays.

Le discrédit moral dont souffre le système politique fait que les plus compétents et mieux informés ne croient plus en la politique parce que la politique n'est plus digne d'être crue. Ce discrédit est massif et général, étant donné que nos populations constatent une corruption massive, répandue et omniprésente à tous les niveaux politiques et administratifs.

Tout cela montre l'effet massif qu'exerce ce sentiment de discrédit sur la croyance en l'utilité du vote, un des fondements principaux des régimes démocratiques. La scène politique est alors occupée par une nouvelle génération de politiciens incompetents non-sophistiqués et opportunistes qui croient fermement que l'accès au pouvoir peut être une source d'enrichissement enviable. Et la corruption a permis à beaucoup de ces nouveaux politiques de s'enrichir davantage que leurs prédécesseurs et ils animent aujourd'hui l'option d'être candidat à la magistrature suprême avec les biens mal acquis pour soutenir financièrement leurs candidatures.

Or, le constat le plus écœurant est que les millions de citoyens ne pèsent pas lourd face à leurs intérêts et l'affirmation de leur ego. La stabilité du pays et le bien-être des populations sont les moindres de leur souci sauf lorsqu'ils peuvent fournir un prétexte pour détruire tout ce qui n'est pas suffisamment favorable à leurs intérêts. Démocratie abâtardie quand tu nous tiens !

Nos nations ont sûrement besoin de dirigeants forts et compétents avec une vision. Cette nouvelle génération de politiciens superficiels qui vont et viennent sont incapables de traiter les problèmes de nos pays et ils ne peuvent sûrement pas penser stratégiquement et planifier à long terme. Nos populations et le reste du monde constatent chaque jour la bêtise et l'ignorance dans leur prise de décision. C'est pourquoi nos pays vivent au gré des crises. Il va sans dire qu'il est parfois difficile de penser

que l'on puisse espérer quoi que ce soit de positif venant d'eux.

Nos citoyens ont plus que jamais besoin de politiques intègres et dignes de confiance capables de trouver des solutions aux crises profondes qui touchent nos pays. Et ils veulent sûrement des leaders compétents qui soient prévisibles, solides et transparents. Malheureusement, les actions et décisions prises récemment par ces types d'hommes politiques n'ont fait que mettre davantage nos pays au chaos.

Il est temps que nos populations comprennent

que l'incompétence et la maladresse de ces politiques face aux problèmes de société ont quotidiennement des conséquences fatales sur elles et menacent nos pays dans leur existence. Il est aussi grand temps qu'elles fassent comprendre à ces politiques que leur responsabilité fondamentale est de servir le peuple, répondre aux besoins des citoyens, assurer leur sécurité, préserver leurs droits et surtout défendre leurs valeurs.

Cheick Boucadry Traoré
Source : Mali Tribune



Au Mali : Les langues nationales aussi ont leur place à l'école

Les autorités en charge de l'éducation au Mali ont décidé d'introduire bientôt l'enseignement des langues nationales dans toutes les écoles du pays. Il faut néanmoins un matériel éducatif adéquat de la maternelle au lycée pour concrétiser cette ambition. Depuis l'indépendance du Mali en 1960, les autorités en charge de l'éducation calquent le système éducatif sur celui de l'ex-colonisateur français. Les enseignements sont dispensés en français dans les écoles publiques et privées.

Néanmoins, avec l'évolution du système éducatif et la libéralisation de l'enseignement, de nouveaux manuels sont édités et des programmes d'éducation ont été adoptés en pre-

nant en compte le besoin d'enseigner les connaissances dans les langues maliennes que sont le manding, le peul, le senoufo, le dogon, etc.

L'objectif est de rehausser le niveau des élèves en évitant de perdre inutilement du temps avec l'apprentissage d'une langue étrangère comme le français, pour en faire l'unique support des connaissances.

Ainsi, le département en charge de l'enseignement a envisagé de faire directement des formations en langues nationales, y compris pour ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, lesquels sont nombreux. C'est dans ce contexte que le gouvernement veut créer des structures d'éducation formelles et non formelles.

En plus de cela, d'autres structures ont été créées pour soutenir les langues nationales, comme le Centre national des ressources de l'éducation non formelle et l'Académie malienne des langues. L'université aussi n'est pas en reste, avec des spécialistes qui sont soutenus par l'Etat dans le cadre du développement des langues maliennes.

Les experts du domaine soutiennent que pour les langues maliennes, il est impérieux d'élaborer un matériel didactique plus adapté pour l'éducation formelle et informelle où on peut utiliser des lexiques et exercices ou des textes pratiques faits dans des langues nationales. C'est dans ce sens, disent-ils, qu'on peut agir sur le développement des langues maliennes. Pour Daouda Tékété, ex-journaliste à la chaîne de télévision nationale (ORTM) et écrivain, il faut arrêter de dire que les langues maliennes ne permettent pas d'accéder aux connaissances scientifiques.

Source : le360.ma



Tchad : La convocation par la justice d'un opposant à la junte suspendue

La junte militaire au Tchad a annoncé dimanche que la convocation par la justice du principal leader de l'opposition, après la répression violente de rassemblements de ses partisans, était suspendue, en attendant la fin d'un dialogue de réconciliation nationale. Cette annonce intervient au moment où la communauté internationale s'émeut du sort fait aux manifestants et appelle le Conseil militaire de transition (CMT), qui a pris le pouvoir il y a 16 mois, à respecter le principe des "libertés publiques", dans le cadre du processus de transition vers des élections promis par les généraux.

Succès Masra, jeune président des Transformateurs, l'un des plus virulents partis de l'opposition, était convoqué vendredi par le procureur de la République de N'Djamena, quelques jours après que plus de 200 de ses partisans ont été arrêtés dans des rassemblements violemment dispersés. Son domicile, qui est aussi le siège de son parti, avait alors également été encerclé par les forces de l'or-

dre.

M. Masra avait commencé à cheminer vendredi pour répondre à cette convocation, suivi par des centaines de partisans, mais la police a violemment dispersé le cortège, contraignant l'opposant à faire demi-tour.

"Le procureur de la République" a annoncé qu'il "suspendait jusqu'à nouvel ordre sa convocation", a déclaré dimanche sur Facebook Abderaman Koulamallah, porte-parole du gouvernement mis en place par le CMT. Et ce pour favoriser "un climat de retenue afin de permettre un bon déroulement du Dialogue national inclusif et souverain (DNIS)".

Ce forum de réconciliation nationale a été lancé par la junte le 20 août, mais sans la grande majorité de l'opposition et des organisations de la société civile qui le boycottent, ni au moins deux des plus puissants groupes armés rebelles.

Dans un communiqué commun sur Facebook, l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et plusieurs pays dont la France -l'ancienne

puissance coloniale- et les Etats-Unis ont exprimé leur "préoccupation" après les "événements survenus vendredi, ainsi que la semaine précédente, autour du siège d'un parti politique".

Ils ont rappelé "leur attachement à l'exercice des libertés publiques, dans le respect des principes de l'État de droit et des lois de la République".

Le 21 avril 2021, en annonçant la mort de son père le président Idriss Déby Itno, tué en se rendant sur le front contre des rebelles après 30 années d'un pouvoir très autoritaire et sans partage, son fils, le jeune général Mahamat Idriss Déby Itno, s'était autoproclamé chef de l'Etat à la tête d'une junte de 15 généraux.

Il avait aussitôt promis de rendre le pouvoir aux civils par des "élections libres et démocratiques" après une transition de 18 mois renouvelable une fois et au terme d'un dialogue de réconciliation nationale.

La communauté internationale (France, UE et UA en tête) avait aussitôt adoubi le nouvel homme fort de N'Djamena -le Tchad étant l'un des piliers régionaux de la guerre contre les jihadistes au Sahel, en souhaitant toutefois que cette transition n'excède pas 18 mois.

AFP



A sa rentrée politique : Zemmour met en garde contre "le grand endoctrinement"



Cinq mois après son échec à l'élection présidentielle, Eric Zemmour a réuni ses troupes dimanche en Provence, sans véritable mea culpa sur sa campagne mais en fustigeant toujours le "grand remplacement", le "grand déclassement" et désormais le "grand endoctrinement".

Dans un champ de Gréoux-les-Bains, dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'ex-polémiste a compté "7.000 personnes, deux fois plus que prévu", venues assister à un discours de rentrée politique, dans une ferveur parfois abasourdie par la chaleur.

Le candidat malheureux a eu beau jurer n'être "pas là pour parler de la campagne passée", c'est malgré tout à un exercice de bilan et perspectives auquel il s'est livré, certain d'avoir "eu raison face à l'Histoire".

Sans auto-critique mais en rappelant les glorieuses heures de ses meetings bondés ou de ses débats télévisés, le patron de Reconquête ! a reconnu un "été réparateur et salvateur" après sa double défaite à la présidentielle et aux législatives.

Face aux réserves de ceux qui lui reprochaient son obsession des sujets identitaires, l'ancien journaliste a tenté d'occuper le terrain écologique en déclinant un plaidoyer pronucléaire, ou de parler économie en prônant un État

moins redistributeur.

- "Francocide" -

Mais c'est sur ses fondamentaux que le quatrième homme de la présidentielle a surtout insisté, en ajoutant aux théories du "grand remplacement" et du "grand déclassement" celle du "grand endoctrinement".

En considérant que "l'école (en) est au cœur", il vise "les idéologies" en général et la députée EELV Sandrine Rousseau ou le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye en particulier. Huées nourries dans les travées.

Sur le thème de "Protégeons nos enfants", Éric Zemmour a fait un long développement sur l'école, en demandant à ses troupes de "ne plus rien laisser passer", "dénoncer", "protester", à travers un "réseau national de parents vigilants" présent "dans chaque établissement".

"Je veux que chaque parent puisse nous signaler les aberrations dont sont victimes ses enfants à l'école", a-t-il développé, en fustigeant "les enseignants (qui apprennent) à vos enfants que la France est coupable de crime contre l'humanité" ou "des intervenants extérieurs (apprenant) à votre fille de six ans que si elle le souhaite, elle peut devenir un garçon".

Et, par analogie avec le terme "féminicide"

apparu dans le débat public, il propose d'appeler "francocide" le "tabassage, viol, meurtre, d'un Français par un immigré".

L'Italie dans le viseur

Si le public est enthousiaste et qu'Éric Zemmour se vante de "tenir la plus importante rentrée politique du pays", le mouvement d'extrême droite demeure en proie à des interrogations.

"Je ne perds pas de vue les prochaines échéances", a expliqué l'ex-candidat à la présidentielle, alors que, dans les allées du raout provençal, de nombreux militants plaident déjà pour que Marion Maréchal prenne la tête de liste pour les élections européennes de 2024. C'est également la forme que Reconquête ! doit prendre, ainsi que ses rapports avec d'autres partis de droite et d'extrême droite qui fait débat chez les adhérents, alors que Marine Le Pen, auréolée d'un score historique au second tour de la présidentielle et de l'élection de 89 députés, tenait au même moment un meeting sur ses terres d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais).

"Le pari d'Éric Zemmour a été de trouver un espace politique qui se singularisait sur le sujet identitaire et sur un aspect plus libéral. Or une grande partie de l'électorat populaire est au contraire plutôt attaché à une protection sociale au vu de la crise", notait dimanche sur Franceinfo le politologue Benjamin Morel, en faisant observer un "contexte extrêmement compliqué" pour l'ex-polémiste.

Au sein de ses troupes, on veut se rassurer en regardant notamment vers l'Italie, où le parti post-fasciste Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) est donné favori pour les élections législatives et dont la patronne, Giorgia Meloni, est présente pour devenir cheffe du gouvernement. "Il avait commencé à 3% il y a quelques années", rappelle le vice-président de Reconquête ! Nicolas Bay. Or, selon lui, "il est bien plus proche de la ligne Zemmour que celle de Le Pen".

AFP

Eurobasket-2022 : L'Italie sidère la Serbie et attend la France

Big Bang à l'Eurobasket-2022 : l'Italie a fait tomber la Serbie de la superstar NBA Nikola Jokic (94-86) dimanche à Berlin et affrontera la France en quarts de finale mercredi (17h15).

Les 32 points du double MVP en titre de la NBA n'ont pas suffi aux Serbes, sortis invaincus de la phase de groupes. Ils ont plié face au feu d'artifice italien à trois points (42%).

Absents des podiums internationaux depuis l'argent des JO-2004, les Azzurri ont été emmenés par leur meneur Marco Spissu, sur un nuage (6/9 à trois points).

Le Sarde a fait voler en éclats son record de points en sélection (22 contre 17 précédemment) pour guider l'Italie vers le premier exploit de cet Euro-2022, "le plus grand spectacle depuis le Big Bang", selon les paroles du tube italien résonant dans la salle.

Le tout sans même leur sélectionneur Gianmarco Pozzecco renvoyé aux vestiaires en

cours de troisième quart-temps, pour une deuxième faute technique.

"L'exclusion du coach a créé quelque chose en nous", a décrit Spissu. "Il nous a dit +Gagnez pour moi+." Et s'est exécutée cette équipe emmenée par un seul joueur NBA, l'aïlier du Utah Jazz Simone Fontecchio (19 points), depuis la grave blessure juste avant l'Euro-2022 du nouveau joueur des Boston Celtics Danilo Gallinari.

Méconnaissables par rapport à la sélection écrabouillée par la France 100-68 lors de leur deuxième match de préparation (après un premier perdu 78-77 a.p.), les Italiens, habitués, ont même dû empêcher un Pozzecco hurlant "We shocked the world" ("nous avons sidéré le monde") de revenir autour du parquet en fin de match.

"Il aurait fallu douze gars de l'UFC pour m'arrêter", a lâché l'ex-meneur, vice-champion olympique à Athènes.

Croisant dans un couloir l'autre superstar NBA Giannis Antetokounmpo, s'appêtant à jouer avec la Grèce contre la République tchèque, il lui a bondi autour du coup. "Il s'échauffait, je crois, décrit-il. J'ai dû sauter si haut parce qu'il est tellement grand. Je ne pense pas qu'il m'a reconnu au début."

"Pour la Serbie finaliste en 2017 sans Nikola Jokic, il s'agit d'une deuxième désillusion en un peu plus d'un an après avoir échoué à se qualifier pour les JO de Tokyo, sans le pivot des Denver Nuggets non plus.

Le rappel sur le banc de la légende Svetislav Pesic, 73 ans et dernier sélectionneur du pays titré, à l'Euro-2001 et le Mondial-2002, n'a pas eu les effets attendus.

"Nous sommes déçus parce que nous voulions gagner ce match à tout prix", a commenté Pesic en conférence de presse. "Mais ça demandait d'être en meilleure forme physique. Il est impossible de gagner sans avoir les jambes pour défendre."

"J'espère qu'en Italie tout le monde est fier de nous, a savouré l'intérieur italien Giampaolo Ricci. On essaie de profiter de ce moment mais on ne veut pas s'arrêter là."

AFP





Bélier (21 mars - 19 avril)

Entreprenant et motivé, vous aurez toutes les chances de réussir dans votre job. Vous irez de l'avant, prêt à vous impliquer à fond dans ce que vous ferez. S'il vous manque des éléments pour boucler un projet, vous serez tenace pour trouver une solution.

Rien ni personne ne vous fera dévier de votre idée, car vous serez persuadé qu'elle vous rapportera des euros. Vous aurez suffisamment les pieds sur terre pour ne pas vous lancer à l'aveuglette et vous prendrez des conseils pour atteindre votre but.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aimerez votre activité et vous serez même content de partir au travail. Parce que vous l'aurez préparée, cette journée se déroulera bien, et tout ce que vous entreprendrez sera rondement mené et très apprécié par ceux qui vous entoureront.

Jupiter pourrait vous mettre des bâtons dans les roues ou en plein dans le flou dans vos histoires d'argent. En fait, il n'y aura aucun souci particulier, en dehors des vôtres, que vous vous emploierez à cultiver négativement. Réfléchissez de main.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La configuration planétaire Soleil-Mars vous obligera à défendre votre gagne-pain ! Vous ne vous contenterez pas uniquement de remplir vos tâches habituelles. Vous demanderez directement à votre directeur un poste plus en phase avec vos compétences.

Votre partenaire aura tendance à faire chauffer la carte bleue du couple. Sans faire la morale ou donner des leçons, vous lui direz tout de même de faire extrêmement attention. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude ! Surtout pas...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous retrouverez un bon état d'esprit et, avec lui, la volonté nécessaire pour vous engager dans les entreprises qui vous tiendront à coeur et qui seront prioritaires. De très bonnes intuitions vous guideront, que vous aurez intérêt à mettre en pratique.

Vous traverserez une période de turbulence sur le plan financier. Méfiez-vous des promesses non tenues et des abus de confiance. Ouvrez l'oeil si l'on cherche à vous vendre une occasion en or de faire du profit et voyez à qui vous aurez affaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre planète de secours sera Mars. Vous puiserez votre force dans sa nature combative. Vous serez sur le point de craquer. Ce ne sera pas tant un emploi surchargé que le fait de devoir tout gérer qui vous énervera. Il ne faudra plus rien vous demander.

Il n'est pas dans vos habitudes d'élever la voix pour défendre vos intérêts, préférant en référer à la justice. Mercure vous convaincra de taper du poing sur la table. Votre image en pâtira peut-être, mais votre portefeuille aura beaucoup à y gagner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ruminez, car l'ambiance vous agace. De la déception survient dans votre vie professionnelle. Vous êtes peu visible et les collègues évoluent sans vous. Ce climat met le feu aux poudres. Évitez de dire vos états d'âme. De la frustration est inévitable.

Si vous faites du shopping, fixez-vous des limites. Des coups de coeur sont différés. Vous réalisez manquer de moyens pour conjuguer les loisirs et les charges. Un peu de frustration est à venir. Laissez passer la journée avant de faire un achat onéreux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Porté par un réseau efficace, vous travaillerez et avancerez de manière sereine. Défendre un projet ou conduire une mission difficile ne vous fera pas peur. En assumant vos charges et vos devoirs, ami Scorpion, vous accumulerez les compliments.

Si dans un premier temps, vous ne réaliserez pas de réelles économies, vous dépenserez votre argent plus intelligemment. Placements boursiers, création d'entreprise, cette journée sera cruciale pour prendre ou signer un engagement financier...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très consciencieux et votre perfectionnisme sera apprécié, pourvu que vous n'imposiez pas votre rythme et vos méthodes personnelles à tout le monde. Vous devrez tenir compte que chaque personne sera différente dans sa méthode de travail.

Vous aurez des ambitions financières que vous ne reniez pas. Au contraire, vous assumerez pleinement que l'argent sera loin d'être un sujet tabou. Pour preuve, vous vous démènerez pour en gagner, sans rechigner pour effectuer des heures supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne manquerez pas d'esprit d'entreprise, même si parfois Saturne vous donnera du fil à retordre dans votre secteur d'activité. Quelques réussites pourraient parsemer votre route professionnelle, non grâce à la chance, mais par votre travail acharné.

Sur le plan comptable, vous manquerez d'esprit d'initiative. Au pied du mur, il deviendra urgent de trouver une porte de sortie, mais Jupiter ne vous rendra pas la tâche facile. Lancez-vous un défi en frappant à la porte d'un interlocuteur financier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une nouvelle activité professionnelle vous tente. Des démarches sont amorcées pour décrocher un poste en affinités avec vos compétences. Uranus votre planète, vous donne envie de changer d'air. Quitter l'entreprise pour une nouvelle est une situation possible.

Essayez de garder votre trésorerie. Gare aux imprévus qui mangent une partie du budget. Si vous faites des achats, comparez les tarifs et ne tombez pas sur le premier article. Des coups de coeur restent probables. Ils peuvent être regrettés par la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Porté par les bons auspices de Vénus, vous mettez votre talent au service de votre employeur, mais aussi à celui de votre créativité, et de votre réputation. Ami Poissons, pour reprendre un célèbre terme du cinéma, vous serez bancable ! En ce début de mois, vous allez vous assurer que les vases resteront communicants entre vos recettes et vos dépenses, histoire de vivre un mois sans soucis financiers... Votre partenaire vous fera une remarque : pour acheter plus, il faut gagner plus !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Plus de 5000 techniciens impliqués dans notre vision, notre projet politique et notre programme électoral. Tous s'engagent de la réussite de notre projet et nous sommes prêts à nous battre.

1112 Malikilé

Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

1113 Malikilé

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

Conférence de presse sur le Bilan de l'année 2021. Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

1115 Malikilé

Barkhane Faso CEDEAO
Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté !

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Le top départ !

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23